



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1768 MERCREDI 26 JUIN 2013

FESTIVAL « 100% BREAK DANCE »

Le groupe Rennie Harris puremovement déjà à Kinshasa

« Le break dance pour la préservation environnementale ». Tel est le thème retenu pour la troisième édition de ce grand rendez-vous culturel prévu pour le 13 juillet. Les quatre artistes du groupe Rennie Harris se rendent à Matadi ce mercredi jusqu'au 3 juillet afin d'animer des ateliers de formation au profit d'une vingtaine de « breakers » de cette partie du pays, apprend-on. Après cette première étape, il sera question de tenir des ateliers avec des breakers kinois et les artistes américains sélectionnés pour le festival. Créé en 1992, le groupe Rennie Harris puremovement est une compagnie de danse hip-hop dont l'objectif est, entre autres, de préserver et de diffuser la culture hip-hop, mais aussi d'amener les breakers au professionnalisme à travers des formations adéquates.

Page 14

CYCLISME

Clain Médéric plane sur le Tour du Congo

Le coureur français d'origine réunionnaise a successivement remporté quatre étapes du Tour international du Congo. Clain Médéric s'est donc approprié le maillot jaune du Tour sur lequel il dicte sa loi. Deuxième lors de la première étape entre Matadi et Songo-lolo derrière le rwandais Emmanuel Rudahunga, le cycliste de l'Hexagone qui court sous les couleurs d'une équipe congolaise du Katanga a finalement imposé sa marque. Pour la majorité des coureurs, surtout ceux venus de l'Afrique de l'Ouest, les collines à grimper sont la plus grande difficulté du Tour international du Congo. Ce dernier se négocie sur une distance de 900 km dans les provinces du Bas-Congo, du Bandundu et de la ville de Kinshasa et répond au souci du gouvernement d'améliorer l'image du pays à l'extérieur.

Page 14

NORD-KIVU

Une mission de la CIRGL dans le fief du M23



Des rebelles du M23

Une mission de mécanisme conjoint de vérification de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (CIGRL) est arrivée depuis hier avant-midi dans la province du Nord-Kivu. Conformément à leur mandat visant l'étanchéité des frontières, les délégués de la CIRGL sont allés jusqu'à la localité de Nyamilima, à 20 km d'Ishasha, dans le territoire de Rutshuru (Nord-Kivu) en vue de s'enquérir de la situation. Empêtrés dans le fief du M23 qui a obstrué tous les passages menant vers les localités sous son contrôle, les envoyés de la CIRGL ont résolu, selon des sources, de sensibiliser les groupes armés opérant dans le secteur en vue de libérer toutes les routes.

Un ultimatum d'une semaine leur a été accordé pour ce faire. À défaut, un coup de force n'est pas à exclure de la part de la Brigade d'intervention spéciale déjà à pied d'œuvre dans la région. Une situation qui intervient au lendemain du recrutement forcé des jeunes congolais enclenché par les soldats rwandais dans les localités de Kitotoma et Ngomera, dans le groupement de Buhumba.

VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Plus de seize millions d'enfants attendus

La première phase de la campagne de vaccination contre la polio en faveur du bien-être des enfants dont l'âge varie entre zéro et cinquante-neuf mois se déroulera du 11 au 13 juillet sur toute l'étendue du territoire national. Cette campagne de masse sera couplée à la supplémentation en vitamine A, au déparasitage au Mebendazole et à l'enregistrement des naissances à l'état civil. Au total, 16.316.185 enfants de moins de cinq ans seront vaccinés contre la poliomyélite.

Cependant, cette campagne se déroule dans un contexte on ne peut plus défavorable caractérisé par dix-huit mois d'absence de détection du poliovirus sauvage, étant donné que le dernier cas a été notifié en décembre 2011 dans la zone de santé de Lusangi, au sud de la province du Maniema.

Page 13

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Les auteurs de viols dans la ligne de mire

La résolution 2106 récemment votée au Conseil de sécurité de l'ONU préconise l'arrestation et la poursuite des auteurs des violences sexuelles, ainsi que la prise en charge des survivants en améliorant l'aide médicale, psychologique, sociale et juridique. Obligation est également faite aux gouvernements de défendre les droits de l'homme et l'État de droit dans leurs pays respectifs. L'adoption de ce texte intervient au moment où une vive controverse a lieu autour des sanctions prises dernièrement par Kinshasa contre des soldats des Fardc responsables de viols dans la région de Minova (Nord-Kivu) en novembre 2012 alors qu'ils battaient en retraite face à l'avancée du M23. Paris juge insuffisantes ces sanctions qui ne concernent qu'une poignée des coupables.

Page 12



Une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU

ÉDITORIAL

Jungle

Nous savions tous, bien sûr, que nous sommes écoutés, pour ne pas dire espionnés, par les « Grands » de ce monde via internet et les réseaux téléphoniques qui abolissent le temps aussi bien que l'espace. Mais, sans être naïfs, nous étions tout de même loin d'imaginer que cette intrusion avait l'incroyable dimension révélée par les milliers de preuves rassemblées par Edward Snowden, ce consultant des services de renseignement américains qui s'est enfui à Hong-Kong, puis à Moscou et se retrouvera sans doute demain quelque part en Amérique latine, si du moins il échappe à ceux qui le traquent.

Venant après celui que provoqua le fondateur de WikiLeaks, Julian Assange, ce nouveau scandale jette une lumière crue sur les pratiques d'États tout puissants pour lesquels visiblement le droit international est une notion relative, limitée, que seules les Nations de second ordre sont tenues de respecter. Il démontre sans discussion possible que le monde moderne demeure une jungle dans laquelle tous les coups sont permis dès lors que l'on dispose des moyens techniques et financiers nécessaires pour les asséner. Il prouve aussi – mais se trouvait-il encore quelqu'un pour en douter depuis la création de l'infamie prison de Guantanamo ? – que la lutte contre le terrorisme encourage et justifie les pires comportements.

L'erreur que commettent aujourd'hui les grandes puissances est qu'en recourant à de semblables pratiques elles recréent, sans peut-être s'en rendre compte, le climat délétère qui régnait à l'époque de la Guerre froide, climat qui faillit à plusieurs reprises les dresser l'une contre l'autre dans des conflits qui auraient embrasé la Terre entière. Les mêmes causes produisant les mêmes effets l'on voit bien que l'affaire Snowden conduit les États-Unis, la Russie et la Chine à se défier de nouveau ouvertement au risque de provoquer des affrontements qui, eux, n'auraient rien de virtuel. Et c'est bien là un danger majeur.

Conclusion provisoire : si les méthodes des « Grands » changent leurs objectifs et leurs motivations restent tristement les mêmes. Avec ce facteur aggravant que le progrès technique confère à ces mêmes puissances des moyens chaque jour plus lourds, plus sophistiqués, plus redoutables donc pour se surveiller, s'espionner, tenter de s'affaiblir. Et sans le moindre égard pour le reste du monde qui assiste, scandalisé mais impuissant, à ce nouvel assaut de cynisme dont pourrait bien surgir un jour une crise majeure.

Les Dépêches de Brazzaville

PCT

La course s'annonce serrée pour le contrôle des arrondissements de Brazzaville

À quelques jours de la fin de la structuration des organes de base et intermédiaires, les membres du Parti congolais du travail (PCT) se bousculent au portillon pour occuper la présidence des sections des neuf arrondissements de Brazzaville.

Ce branle-bas annonce déjà l'atmosphère qui règnera lors de l'assemblée générale électorale de la fédération de la ville capitale, dont la date reste à préciser. Le signal fort est parti de l'arrondissement 5 Ouenzé où la course pour la présidence prend l'allure d'une campagne électorale des législatives. Les candidats annoncés, Sylvestre Ossiala et Dominique Ondzé « Doukaye », pour ne citer que ceux-là, battent déjà campagne avec ferveur. Celle-ci est renforcée par des calicots et autres banderoles qui trônent dans les coins des avenues et ruelles. Élément non négligeable de ce combat politique : les invectives et autres provocations entre les parti-

sans des deux candidats.

L'arrondissement 4, Moungali, semble moins agité. Ici, la majorité s'accorde sur la reconduction de Serge Ikiemi. Le toilettage se fera au niveau des cellules et des noyaux pour être en conformité avec le vœu du secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, qui, le jour du lancement de la restructuration, avait attiré l'attention des membres et sympathisants du parti de faire des choix réfléchis sur les personnes devant diriger le parti à la base.

Dans le troisième arrondissement, Poto-poto, la bataille est rude entre les députés Charlotte Opimbat, Jean de Dieu Kourissa et Jean-Claude Olingou Oniangou. À côté de ces élus du peuple, se positionne l'administrateur maire, Jacques Elion.

À Talangai, les membres et sympathisants du PCT auront fort à faire pour départager le député Faustin Elenga, le membre du bureau politique Pierre

Obambi et le sénateur Théophile Adoua. Les membres du parti dissertent à tort ou à raison sur l'influence qu'exerce intelligemment la direction politique sur les militants en faveur de quelques candidats.

Dans les arrondissements 1, Bacongo et 2, Makélékelé, la surchauffe n'est pas trop perceptible. Le président par intérim Alphonse Diatomba semble faire l'unanimité, ainsi que Fulgence Milandou qui a toutes les chances de se succéder à lui-même.

Nouvellement créés, les arrondissements 8, Madibou et 9, Djiri, ne se lancent pas encore dans cette course effrénée. À Djiri, le match se jouera entre les députés Antoinette Olou Tsiélé Gambia et Épiphanie Kidzié. La restructuration n'est pas encore arrivée à son terme à Madibou. Par ailleurs, l'arrondissement 7 Mfilou reste, quant à lui, plus calme et sans enjeu majeur.

Roger Ngombé

PARLEMENT

La session ordinaire s'ouvre le 2 juillet au niveau des deux chambres

La conférence des présidents des commissions permanentes et des groupes parlementaires des deux chambres du Parlement s'est réunie le 25 juin, au palais des congrès de Brazzaville pour arrêter l'ordre du jour de la session qui s'ouvre le 2 juillet.

Les séances étaient dirigées respectivement par André Obami -Itou, président du Sénat et Justin Koumba, président de l'Assemblée nationale, en présence des ministres Florent Tsiba, Bienvenu Okiemy, du secrétaire général du gouvernement, Benjamin Boumakani et du conseiller aux institutions constitutionnelles du chef de l'État, Yves Ickonga.

Au niveau de la chambre haute du Parlement, seize affaires sont retenues pour meubler les débats de la prochaine session alors que l'Assemblée nationale en a retenu dix. S'ajoutent à ces affaires, les sujets qui n'avaient pas été examinés et adoptés au cours de la précédente session.

Toutefois, ont précisé les deuxièmes secrétaires des deux chambres, l'ordre du jour demeure ouvert. Explications : le président de la République pourrait, en cours de session, inscrire des affaires pour examen en vue de leur adoption selon la procédure d'urgence.

« Les questions orales avec débats au gouvernement et la question d'actualité sont toujours inscrites à l'ordre du jour d'une session ordinaire du Parlement », ont rappelé les deuxièmes secrétaires du Sénat et de l'Assemblée nationale, Dominique Lekoyi et Joseph Kignoumbi Kia Mboundou.

R.Ng. et Jean Jacques Koumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Adhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

LIKOUALA

Les populations du district de Bouanéla appelées à la paix et à l'unité

En vue du développement de ce district longtemps enclavé, cet appel a été formulé par le député de la circonscription unique du district de Bouanéla, Gerry Gérard Mangondo, en pleine descente parlementaire dans les dix villages de sa circonscription, depuis le 17 juin.

Du centre administratif Bouanéla, en passant par les villages Ebambé, Mougouma-moké, Mossengué, Ikonda et bien d'autres, le message a porté sur le rôle du député dans une circonscription ainsi que sur l'appel à la paix et à l'unité entre les filles et fils du district.

Gerry Gérard Mangondo a expliqué que son rôle était de représenter le peuple, de voter les lois, d'observer et de contrôler l'action du gouvernement. « *Je ne suis pas l'État pour construire les écoles, les marchés, mais je me bats auprès du gouvernement pour l'accomplissement d'un projet* », a expliqué le député.

En ce qui concerne la paix et l'unité à prôner entre les filles et fils du district, Gerry Gérard Mangondo a rappelé que « les élections législatives ne doivent pas être une source de division entre

des familles ni de tensions pour les natifs de la localité ». Car selon lui, les élections ont toujours été à l'origine de divers maux à Bouanéla : disputes, querelles et divisions au sein des familles et des populations.

Remerciant le Parti congolais du travail qui l'avait investi comme candidat et tous ceux qui l'avaient choisi pendant les élections législatives, le député a indiqué : « *Vous m'avez choisi non pour vous donner de l'argent mais pour servir le peuple. Vous qui ne m'avez pas choisi n'ayez pas peur, je tends la main à tout le monde pour servir la Nation et Bouanéla en vue de son développement.* » Il a par ailleurs insisté sur la paix et l'unité au sein des populations en ces termes : « *Filles et fils de Bouanéla, ressaisissons-nous, revenez vers moi et moi je serai toujours avec vous. Prônons la paix et l'unité en vue du développement de notre district. Je suis venu vers vous, apportez-moi vos idées et conseils constructifs sur tous les plans, ils sont peut-être porteurs de bon fruits.* »



Gerry Gérard Mangondo

Au terme de la communication de Gerry Gérard Mangondo, les interventions des habitants du district ont porté sur le compte-rendu des deux sessions de l'Assemblée nationale et les divisions au sein des populations, occasionnées par les hommes politiques, ainsi que sur le manque de personnel enseignant au collège et dans les écoles primaires des villages environnants, et le manque de tables-bancs dans ces

écoles. L'échange a porté aussi sur la construction d'un lycée à Bouanéla. Parmi les doléances enregistrées : le manque de personnel soignant au Centre de santé intégré de Bouanéla, le manque d'éclairage public à Bouanéla et du marché public et le problème de déplacement entre Bouanéla et le district d'Epéna. Enfin, le manque de concertation entre les cadres de la Likouala basés à Brazzaville a

été soulevé par les populations. À ces nombreuses doléances, le député Gerry Gérard Mangondo a répondu qu'il détestait les promesses. Mais il a appelé les populations à garder seulement espoir pour leur district. À la question du marché public de Bouanéla et du collège du village d'Ebambé, il a expliqué que la construction des marchés relevait de l'autorité du conseil. « *D'après le directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de la Likouala, Anacleit Mandzemou, les fonds ont été décaissés par le conseil. Mais la réalisation des travaux n'a pas été effective, à cause de la mauvaise foi de l'entrepreneur* », a-t-il avancé.

Notons que c'est en 1995 que Bouanéla fut officialisé comme district. Il est composé de dix villages environnants et situé à environ 350 kilomètres d'Epéna dans le département de la Likouala. La descente parlementaire du député a été la première du genre dans ce district. Son arrivée a été marquée par des danses traditionnelles.

Lydie Gisèle Oko

OUESSO/SANGHA

Dieudonné Mengobi, 45 jours après...

C'est le temps nécessaire au deuil que vient d'observer le personnel du Conseil départemental de la Sangha dont Dieudonné Mengobi est resté président pendant presque cinq ans.

Vendredi 21 juin, Ouesso s'est encore souvenu de cet homme à l'occasion de la cérémonie de retrait de deuil organisée par le personnel du conseil départemental. À cette occasion, un hommage a été rendu à « *cet homme qui a mené une vie professionnelle sans accroc, faite d'harmonie et de franche collaboration avec ses collaborateurs et collègues* ». Du côté des officiels présents à cette activité, on citera le préfet de la Sangha, Adolphe Elemba et celui du département de la Bouenza, Célestin Tombé Kendé. Dans le mot de circonstance lu par le secrétaire du bureau exécutif, Léopold Openda, l'assistance a été édifiée sur « *les qualités du disparu : le sens du travail, l'ardeur, l'assiduité et son esprit de créativité telles qu'elles s'étaient manifestées lors de la conférence des préfets tenue à Ouesso et à Pokola en janvier 2013.* »

Rassembleur, Dieudonné Mengobi l'avait traduit dans la composition même de son cabinet, géopolitiquement équilibré comme l'ont témoigné Ferdinand Djasse et Patrick Makambo, respectivement directeur de cabinet et conseiller économique.

Au-delà du souvenir, cette cérémonie a permis de mesurer le degré de mobilisation des militants et sympathisants du PCT dont l'ancien président du conseil Départemental de la Sangha était membre.

La rédaction

COOPÉRATION CONGO-PNUD

Catherine Embondza Lipiti prône la participation de la femme aux processus électoraux

La ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement a reçu, le 24 juin à Brazzaville, le représentant résident du Pnud par intérim au Congo, Eloi Kouadio IV.

La ministre estime que dans le cadre du Programme d'appui aux processus électoraux, le concours de la femme devra se faire de la manière la plus effective et apporter un changement significatif aux élections locales à venir. Le processus électoral en République du Congo intéresse au plus haut point le ministère du genre qui tente de solliciter l'appui du Pnud pour l'aider à la mise en œuvre de ce chapitre.

La ministre a tenu à préciser à Eloi Kouadio IV, les axes prioritaires sur lesquels ils pourront, ensemble, mener les activités pour atteindre les résultats escomptés. Parmi les grands chantiers présentés, l'on note le renforcement des capacités des agents et des cadres du département, les activités génératrices de revenus pour soutenir l'autonomisation de la femme, et enfin, l'implication des femmes dans leur statut



Catherine Embondza Lipiti s'entretenant avec Eloi Kouadio IV

pour les processus électoraux.

Au terme de l'audience, Eloi Kouadio IV a expliqué à la presse le sens de sa visite. « *Comme vous le savez, j'ai eu la chance de travailler avec elle en d'autres responsabilités ; et par rapport à son département nous avons abordé les questions relatives au partenariat qui nous lie, notamment en faisant le bilan de celui-ci. J'ai aussi partagé avec Madame la ministre un certain nombre de défis qui nous attendent, puisque nous sommes à mi-parcours de l'exercice 2013 qui coïncide avec la clôture de notre cadre de coopération 2009-2013. Nous avons donc essayé d'échanger*

pour voir quels axes prioritaires nous pourrions mener ensemble », a commenté Eloi Kouadio IV.

Par ailleurs, concernant le processus électoral, le représentant résident du Pnud par intérim au Congo a déclaré qu'il allait voir dans le partenariat qui lie le Pnud au ministère de l'Intérieur, mais aussi avec l'Union européenne, la France et les États-Unis, dans le cadre du programme d'appui aux processus électoraux, « *comment aider le département à faire en sorte que cette participation de la femme soit beaucoup plus remarquable et appréciable.* »

Guillaume Ondzé

Ministère de l'Economie, des Finances,
Du Plan, Du Portefeuille public et de l'Intégration
Direction Générale Des Impôts et des Domaines
---N°0453 /MEFPPI/DGID/DRC

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre du reversement des comptables agréés CEMAC, dans la catégorie des experts comptables, il est organisé dans la période du 21 juin 2013 au 05 juillet 2013, des sessions de formation obligatoire sur les modules suivants :

- 1-La doctrine et le comportement
- 2-L'exercice de la profession comptable indépendante
- 3-L'organisation de l'exercice de la profession
- 4-Les aspects juridique et fiscal
- 5-La méthodologie de la recherche et rédaction d'un mémoire/ Rapport d'activités
- 6-Le complément de la formulation et séminaire de formation professionnelle

La deuxième session est prévue du jeudi 27 au samedi 29 juin 2013 à l'hôtel Azur de Pointe-Noire à partir de 09heures 30 minutes.

Animateur : Ludovic Ngatse, Expert-Comptable agréé CEMAC

Tél : 05 557 57 51/ 06 982 21 04, email : fica_conseil@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 24 JUIN 2013

**Le Directeur Général p. i.
Gaston Marc Okemba**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clôture du "Projet de consolidation de la réconciliation par l'appui aux populations touchées par les conflits" (PCR). Journée PCR, bilan et perspectives du 11 juin 2013 dans la salle de conférence de la Préfecture de Brazzaville.

«Face à nous, les attentes des communautés locales et des autorités ont été énormes. Nous ne doutons pas, une seule fois que nous tous unis dans un esprit d'équipe et de solidarité, avons veillé et contribué, parfois au fruit d'efforts considérables, à ce que le PCR atteigne ses objectifs et réponde aux aspirations des bénéficiaires, des partenaires institutionnels. Le succès de ce projet à été un défi commun. Nous nous réjouissons des remerciements et témoignages de reconnaissance formulés par les bénéficiaires, autorités et partenaires».

Propos du Chef de Mission du PCR

« Le PCR, un instrument pertinent de la Coopération Congo UE pour une paix durable au Congo »

Le PCR, fruit d'une volonté politique partagée entre le Congo et l'Union européenne, doté d'un budget de plus 3 milliards de francs CFA (5 millions d'euros du 9^e FED) par l'UE avec une mobilisation de la contrepartie du gouvernement congolais de près de 600 millions de francs, a débuté sa phase opérationnelle en Septembre 2009 afin de contribuer à répondre au défi de la consolidation de la paix, axe prioritaire du DSRP élaboré en 2008 par les autorités congolaises. Le PCR est intervenu pendant près de quatre ans dans les départements du Pool, du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou, départements particulièrement touchés par les conflits des années 90.

« Une démarche inclusive, participative, multisectorielle et transversale pour renforcer la cohésion sociale et la gouvernance locale et répondre à la demande sociale »

Basé sur une approche participative, inclusive et multisectorielle, Le PCR a connu un réel succès car il a contribué à répondre à une forte demande sociale et au bien-être socio-économique des populations de ces zones, en termes d'accès aux services sociaux de base, d'appui aux activités génératrices de revenus de renforcement de capacités en gestion, de prévention/transformation de conflits mais aussi à travers la prise en charge médico psychosociale et la réinsertion des Victimes de Violences Sexuelles (VVS). A travers les comités locaux qui ont été mis en place, il a été possible d'identifier et de répondre rapidement aux besoins prioritaires des populations.

Ainsi : 23 écoles et 13 CSI, dont certains avaient été endommagés pendant la guerre, ont été réhabilités ou complètement reconstruits ;

25 ouvrages de franchissements(ponts, dalots, raddiers) et près 90 kms de pistes agricoles ont été construites à travers la méthode HIMO (Haute Intensité de Main d'Œuvre), afin de désenclaver les zones, de faciliter la mobilité /circulation des populations et l'écoulement des productions agricoles et forestières ; 34 puits, 6 sources et 2 impluvium de 40 m3 ont été construits et aménagés

91 organisations communautaires de base /associations locales ont bénéficié de kits de réinsertion socio-économique. Les kits variés ont été des instruments de relance des activités agropastorales, piscicoles, apicoles, de matériel de maçonnerie, de couture... ;

30 associations ont reçu des subventions pour financer leurs projets d'activités génératrices de revenus AGR-

(exemples: pisciculture, bergerie, savonnerie, transformation des produits agricoles) ;

20 ONG/ANEs bénéficiaires de financement dans les thématiques du renforcement des capacités des acteurs en matière de prévention /transformation des conflits, en appui aux initiatives de développement local, à la prise en charge médico-psycho sociale des VVS, en appui à la dynamique entrepreneuriale, en accompagnement des PMER à la préparation et au montage de dossiers de financement ;

196 capsules radiophoniques préparées et diffusées ;

un guide méthodologique d'éducation à la culture de Paix, la prévention et la transformation des conflits édité et diffusé en plusieurs exemplaires sous un format « livret » ;

une base de données informatisée dynamique de suivi évaluation apprentissage et d'aide à la prise de décision crée et développée.

« Des résultats probants à impacts directs mais d'importants défis à relever »

Défis

En effet même s'il faut se féliciter du travail qui a été mené, reste qu'il y a encore beaucoup à faire dans ces départements, notamment s'agissant de l'accès des populations aux services sociaux de base.

Des efforts importants sont à poursuivre par le gouvernement congolais dans le cadre de la réponse à la forte demande sociale pour améliorer l'offre de santé (affectation d'un personnel qualifié +équipements des CSI) et d'éducation(personnel enseignant + tables

bancs) dans toutes les zones d'interventions du PCR et dans le reste du pays mais également dans le développement local et le renforcement de la cohésion sociale.

« Des perspectives prometteuses dans le cadre de la programmation du 11^e FED

I-Engagement d'une phase transitoire comprenant :

La Réalisation des compléments d'infrastructures annoncée par les services de l'ON des CSI et Ecoles réhabilitées (latrines, alimentations en eau, incinérateur, financés par la contrepartie congolaise ;

L'Exécution d'une Etude des stratégies de pérennisation du Projet de Consolidation de la réconciliation (PCR) dans les zones Sud et de son extension dans les départements du Nord du Congo II-Pourparlers ON-UE pour un PCR II résultat de l'étude menée dans le cadre de la préparation du 11^e FED et mise en œuvre

Formulation et programmation du 11^e FED dans une perspective de valorisation de l'expérience du PCR dans le cadre de L'Appui à la décentralisation, à des initiatives de développement local. Négociation ON-UE dans le cadre du 11^e FED pour la mise en œuvre d'un PCR II

Pour plus d'informations, veuillez consulter le Chef de mission /régisseur du PCR, M. Ameth Diouf à cette adresse: pcrcongo@yahoo.fr; la Direction des Programmes avec l'UE au 7^e étage MEFPI, la Délégation de l'Union Européenne au Congo.

DÉBAT

Les économistes souhaitent davantage d'investissement dans les mines

La création d'emplois décents pour les jeunes et la diversification de l'économie sont des sujets majeurs de réflexion pour les pouvoirs publics. Une causerie-débat a été organisée dans ce sens, le 22 juin à Brazzaville, par « Le Café du savoir » sur le thème : « Industrie minière, un gisement d'emplois et de revenus »

« L'emploi demeure une préoccupation pour la jeunesse congolaise. La recherche du profit et du financement de notre économie reste une question brûlante de notre société. Au Congo, nous avons tendance à privilégier les mines liquides en négligeant les autres minerais. Ce débat a été suscité dans le but d'interpeller les gouvernants afin qu'ils investissent davantage dans ce domaine », a déclaré le président de ce cercle de réflexion, Serge Ikiémi.

Des universitaires, dont un économiste, ont animé ce débat afin d'éclairer l'opinion publique sur la création d'emplois dans le secteur minier, une filière généra-



Les conférenciers

trice de revenus. Les conférenciers ont démontré que le développement de ce secteur profitera non seulement à la Nation mais aussi à la population environnante, grâce au projet de développement communautaire qui l'accompagne.

Axé sur la création d'emplois dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, du transport et de la transformation, ce projet représente une plus-value en créant

d'avantage d'entreprises.

Plusieurs sous-thèmes ont été abordés lors de ce débat, notamment : « le cadre institutionnel et juridique du développement du secteur minier au Congo », développé par Gilbert Itoua ; « L'industrie minière », animé par Louis Marie Djama. Hilaire Elenga a exposé sur « La recherche géologique et minière au Congo », et enfin, Michel Okoko s'est focalisé sur l'Initiative pour

la transparence dans les industries extractives.

Des chiffres prometteurs

Henry Okemba, directeur général de DMC Iron Congo, a souligné l'importance du projet d'exploitation du gisement de fer de Mayoko pour la diversification de l'économie congolaise. « Un nouveau port minéralier sera mis en place afin de monter une unité de valorisation du fer. Cela permettra à la société d'exploitation et au Congo de tirer profit de cette activité, car cela remontera l'économie congolaise », a-t-il affirmé. Selon lui, les réserves du gisement de Mayoko représentent 2,6 milliards de tonnes. « Nous avons terminé la phase de recherche et entamons l'exploitation. Cette année, nous produirons 30 000 tonnes par mois pour arriver très rapidement à une production de 2 millions de tonnes dès l'année prochaine. L'année suivante, elle atteindra 5 millions de tonnes », a rappelé Henry Okemba.

Avant la phase de production, le

projet a créé plus de mille emplois et prévoit d'employer cent personnes. « Le projet minier doit contribuer au développement du pays. Nous avons reçu des directives très fermes du gouvernement », a indiqué Henry Okemba, avant de poursuivre : « L'investissement dans ce secteur est un investissement lourd et les sociétés privées le font à leurs risques et périls, car il n'y a pas de remboursement. Ce secteur est véritablement un secteur d'avenir pour notre pays. Le Congo sera l'un des premiers producteurs de fer dans le continent africain sinon au niveau mondial. »

Jean Itadi, le modérateur, a, dans son résumé, indiqué qu'il fallait saisir les opportunités pour que ces zones d'exploitations demeurent attractives en créant les conditions pour une économie plus dynamique.

Notons que le cercle de réflexion « Le Café du savoir » a été créé en 2010 dans le but d'organiser des débats intellectuels pour l'éveil des consciences.

Josiane Mambou-Loukoulou



AVIS DE RECRUTEMENT

APAVE CONGO recrute pour une importante société internationale du secteur Transport / Transit à Pointe Noire :

UN QHSE MANAGER H/F

Sous la responsabilité du Directeur Général, le QHSE Manager aura pour principales missions de :

- Conduire la mise en œuvre du système QHSE ;
- Gérer la documentation QHSE selon les standards de la société : suivi de la politique QHSE, procédures et instructions de travail ;
- Réaliser des audits selon les standards internationaux (ISO 9001 V2008, ISO 14001 V2004, OHSAS 18001 V2007) ;
- Assurer la veille sur les textes et exigences en vigueur au sein du pays ;
- Superviser les coordinateurs QHSE sur site, fixer les objectifs et mesurer les performances ;
- Organiser les réunions de Management QHSE ;
- Gérer le processus d'amélioration continue de votre périmètre ;
- Préparer les rapports mensuels d'activités QHSE ;
- Assurer le reporting des activités (performances et problèmes) QHSE au Siège.

Profil requis :

Bac+3 à Bac+5 en filière QHSE ;

Expérience de 3 à 5 ans sur un poste similaire en QHSE ;

Maitrise des systèmes ISO 9001 V2008, ISO 14001 V2004, OHSAS 18001 V2007 ;

Connaissance du poste d'Auditeur Interne ;

Expérience dans un groupe international ;

Anglais courant.

Postulez en ligne CV + Lettre de motivation sur :

<http://www.apaveinternational-consulting.com>

Avis d'appel d'offres – Sans pré-qualification

Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

Appel d'offres National n°TO24/MEH-CAB/CGMP-SP/2013

1- Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis Général de passation des Marchés paru dans le bulletin officiel des marchés publics n° 109 du 1^{er} mai 2013

2- le ministère de l'Energie et de l'hydraulique a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2013, des fonds afin de financer les travaux pour le projet « Renforcement et réhabilitation des infrastructures photovoltaïques de Ntokou, Moundoundou sud, Moundoundou Nord et kibangou, (4 lots), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de fournitures n° F025/MEH-CAB/CGMP-SP/2013

3- Le ministère de l'énergie et de l'hydraulique, sollicite des offres sous pli- fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des équipements électriques pour :

- Lot n°1 : Renforcement et la réhabilitation des infrastructures photovoltaïques de Ntokou

- Lot n°2 renforcement et la réhabilitation des infrastructures photovoltaïques de Moundoundou sud - Lot n°2 renforcement et la réhabilitation des infrastructures photovoltaïques de Moundoundou Nord

- Lot n°2 renforcement et la réhabilitation des infrastructures photovoltaïques de kibangou

4- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offre ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles, les lots seront attribués séparément

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au ministère de l'énergie et de l'hydraulique, auprès de Mr Joseph N'guembo, secrétaire permanent de la Cellule de Gestion des Marchés publics, immeuble des Mines, 5eme étage, email : jnguembo@yahoo.fr, et prendre

connaissance des documents d'appel d'offre à l'adresse mentionnée ci après : secrétariat permanent de la cellule de gestion des Marchés publics, immeuble des mines, 5eme étage 10heures à 16heures

6- Cet appel d'offres s'adresse à toutes les entreprises justifiant des capacités »s techniques et financières requises pour réaliser l'opération

7- les candidats intéressés peuvent obtenir d'appel d'offres à l'adresse suivante : Secrétariat permanent de la Cellule de Gestion des Marchés publics, Immeuble des Mines, 5eme étage, contre -un paiement non remboursable de cent cinquante mille frs(150000) pour chaque lot

8- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : secrétariat Permanent de la Cellule de gestion des Marchés Publics, Immeuble des Mines, 5eme étage, au plus tard le 19 juillet 2013, à 13heures précises ; les offres remises ont retard ne seront pas acceptées

9- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci- après : Salle de conférence de l'Immeuble des Mines, au -ré -de chaussée, le 19 juillet 2013 à 14heures précises

10- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant équivalent à 1 625 000 FCFA pour le lot n°1, 1 975 000FCFA pour le lot n°2 ; 1 900 000FCFA pour le lot n°3 ; 1 600 000FCFA pour le lot n°4. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

**Pour la personne Responsable
le des Marchés Publics,**

**Le directeur de Cabinet,
Pierre Koua**

HSIET  **HSIET CONGO DEVELOPPEMENT** Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865 Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz







1 200 000F TTC **23 500 000F TTC** **13 000 000F TTC** **42 000 000F TTC** **17 000 000F TTC**

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence
* Garage professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE **ENTRETIEN** **PIECE DE RECHANGE** **REPARATION**

Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec

WARID
SO-V-NGA



Appelle maintenant, paie plus tard

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1#OK pour obtenir 100 FCFA de crédit
Compose *1818*2#OK pour obtenir 200 FCFA de crédit
Compose *1818*3#OK pour obtenir 500 FCFA de crédit
Compose *1818*4#OK pour obtenir 1 000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123



WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution



SECURITE

- Système de lutte Anti-Incendie FM 200
- Système de Contrôle d'Accès
- Système de Prévention d'intrusion IPS
- Vidéosurveillance
- Solution Anti-virus

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



40 ans d'Assurance
d'Expérience
d'Investissements
dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

Entreprise régie par le code CIMA

TRANSPORT
AÉRIENLe Congo
et le Luxembourg
signent un accord
de coopération

L'ambassadeur du Congo auprès du Benelux, Roger Julien Menga, et le ministre du Développement durable et des Infrastructures du Luxembourg, Claude Wiseler, ont signé lundi 24 juin un accord relatif aux services de transport aérien entre les deux États.

L'accord est l'aboutissement de négociations engagées dès le mois de mars dernier entre le Congo et le Luxembourg. Il prévoit la mise en place de sept vols passagers ou cargo par semaine entre les deux pays pour les compagnies aériennes désignées par chacun des États. Les autorités luxembourgeoises ont désigné deux compagnies de fret opérant notamment pour les services de courrier express, Cargolux et West Air Luxembourg, pour sa part le Congo a choisi la compagnie nationale Ecair. L'accord signé comprend en outre un volet formation organisé par l'Agence luxembourgeoise de sécurité aérienne à Luxembourg.

L'accord signé entre le Congo et le Luxembourg fait suite à un accord du même type signé fin 2012 entre le Luxembourg et le Gabon, qui avait permis à la compagnie Cargolux d'avoir un meilleur accès au ciel gabonais. Au moment de cette signature, la compagne luxembourgeoise se félicitait de ce que cette incursion gabonaise allait lui donner l'assise régionale nécessaire pour s'implanter plus facilement à Brazzaville et à Kinshasa. C'est aujourd'hui chose faite. La compagnie Cargolux entend s'ancre sur le continent africain et vise également à s'installer au Nigéria et en Afrique du Sud.

Rose-Marie Bouboutou

ÉDUCATION

Plus de filles que de garçons au CEPE 2013 à Brazzaville

Sur les 34 600 candidats ayant passé les épreuves écrites du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), le 25 juin dans la capitale, il y a eu 18 065 filles et 16 535 garçons.

Des milliers d'élèves du primaire, dont 34 600 à Brazzaville et 26 139 à Pointe-Noire, se sont rendus aujourd'hui dans les différents centres retenus pour les épreuves du CEPE sur toute l'étendue du territoire national. Brazzaville, avec 1 224 candidats de plus que l'année dernière, a été dominée par les jeunes filles. Il y a 1 530 filles de plus que les garçons. Sur le plan de l'organisation des épreuves, en dépit des perturbations connues au cours de l'année scolaire, le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a tenu son pari.

Le ministre de tutelle, Hellot Matson Mampouya, a visité huit des soixante-douze centres retenus. Les épreuves se sont déroulées sans trop de difficultés à en croire les responsables des différents sites. En effet, le ministre a respectivement visité les centres de l'école des Trois francs à Bacongo, le CEG Angola Libre à Makélékélé, l'École de la Poste à Poto-Poto, le CEG de la Paix à Mounkali, les écoles Immaculée

Conception à Ouenzé, Fleuve Congo et Liberté à Talangaï ainsi que Bernadette Bayonne à Djiri. « Nous sommes heureux de constater que les épreuves se déroulent parfaitement bien, l'environnement est serein, les candidats sont enthousiastes et très sûrs d'eux. Nous pouvons dire que cette session du CEPE est un véritable succès, surtout en ce qui concerne son organisation et son déroulement », s'est réjoui Hellot Matson Mampouya.

Parmi les personnes ayant composé à Brazzaville, notons la participation d'adultes qui n'avaient pas suivi convenablement leur parcours scolaire. Ceci grâce aux cours du soir et d'alphabétisation. Dans certains centres, on a noté l'absence de candidats comme au CEG de la Paix où 17 des 409 élèves étaient absents.

Partout où le ministre est passé avec sa délégation, il a demandé aux candidats d'avoir confiance en eux. « Je les ai encouragés à traiter sereinement les sujets, à ne pas se précipiter, à réfléchir avant d'écrire. Je leur ai témoigné qu'ils ont tous les mêmes chances de



Hellot Matson Mampouya

réussir », a-t-il indiqué, précisant que la publication des résultats se fera très rapidement.

Les élèves passent cette année des examens d'État dans un contexte particulier, marqué par les deux mois de grève des enseignants. Le contexte n'est pas loin de celui de l'année dernière, qui avait été perturbée par le drame du 4 mars à Mpila ayant détruit des écoles de la zone du sinistre. Les résultats avaient été catastrophiques dans les deux secteurs de l'enseignement.

Interrogé sur les conséquences de la grève, Hellot Matson Mam-

pouya a répondu que toutes les dispositions avaient été prises pour la réussite de l'année scolaire. « Au plan pédagogique, nous nous sommes organisés pour rattraper les retards, en accélérant certains cours et en organisant des séances de rattrapage. J'ai parcouru des copies des candidats en passant un peu partout, je suis très heureux et très satisfait de la capacité des enfants à traduire leurs notions sur les copies, en conformité avec les questions qui leur sont posées », a-t-il précisé, non sans un réel soulagement.

Parfait Wilfried Douniama

Les épreuves écrites du CEPE se déroulent normalement à Pointe-Noire

Les candidats au Certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE) ont débuté l'examen hier dans la deuxième ville congolaise, par l'épreuve des mathématiques.

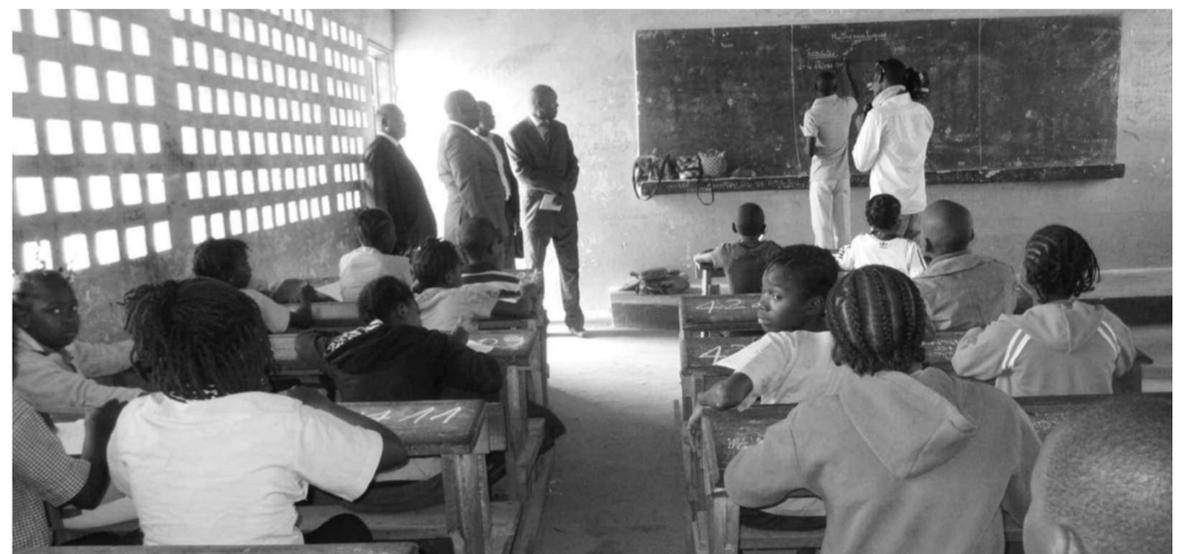
Les épreuves ont été lancées au Collège d'enseignement général Kwamé-N'Kruma par le conseiller socio-culturel du préfet de Pointe-Noire, Distel Baniakina, accompagné du directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean Baptiste Sitou. Cette délégation a ensuite visité quelques-uns des 52 centres retenus pour le déroulement des épreuves.

À la satisfaction générale, aucun incident n'a été signalé dans les centres visités, et les 26 139 candidats de la ville océane sont en train de passer leur examen dans la quiétude et la discipline souhaitées. Le représentant du préfet n'a pas hésité à apprécier l'organisation au niveau des centres. « Au nom du préfet, j'adresse mes sincères félicitations à l'endroit du directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, pour l'organisation du CEPE session de

juin 2013. Partout où nous sommes passés, nous avons trouvé des centres bien organisés, des enfants en situation d'examen et des enseignants présents

« Déjà ce matin, les enfants ont planché sur les mathématiques. Je pense que le climat qui a prévalu au début sera le même à la fin », a-t-il réclamé, tout en sou-

l'école conventionnée Ndaka Soussou et Conférence nationale dans l'arrondissement 3 Tié Tié, l'école 8 février à Loandjili et le collège Emmanuel Dadet Damongo à



Lancement des épreuves

pour faire leur travail », a déclaré Distel Baniakina, qui a également félicité les dispositions prises pour cette bonne organisation.

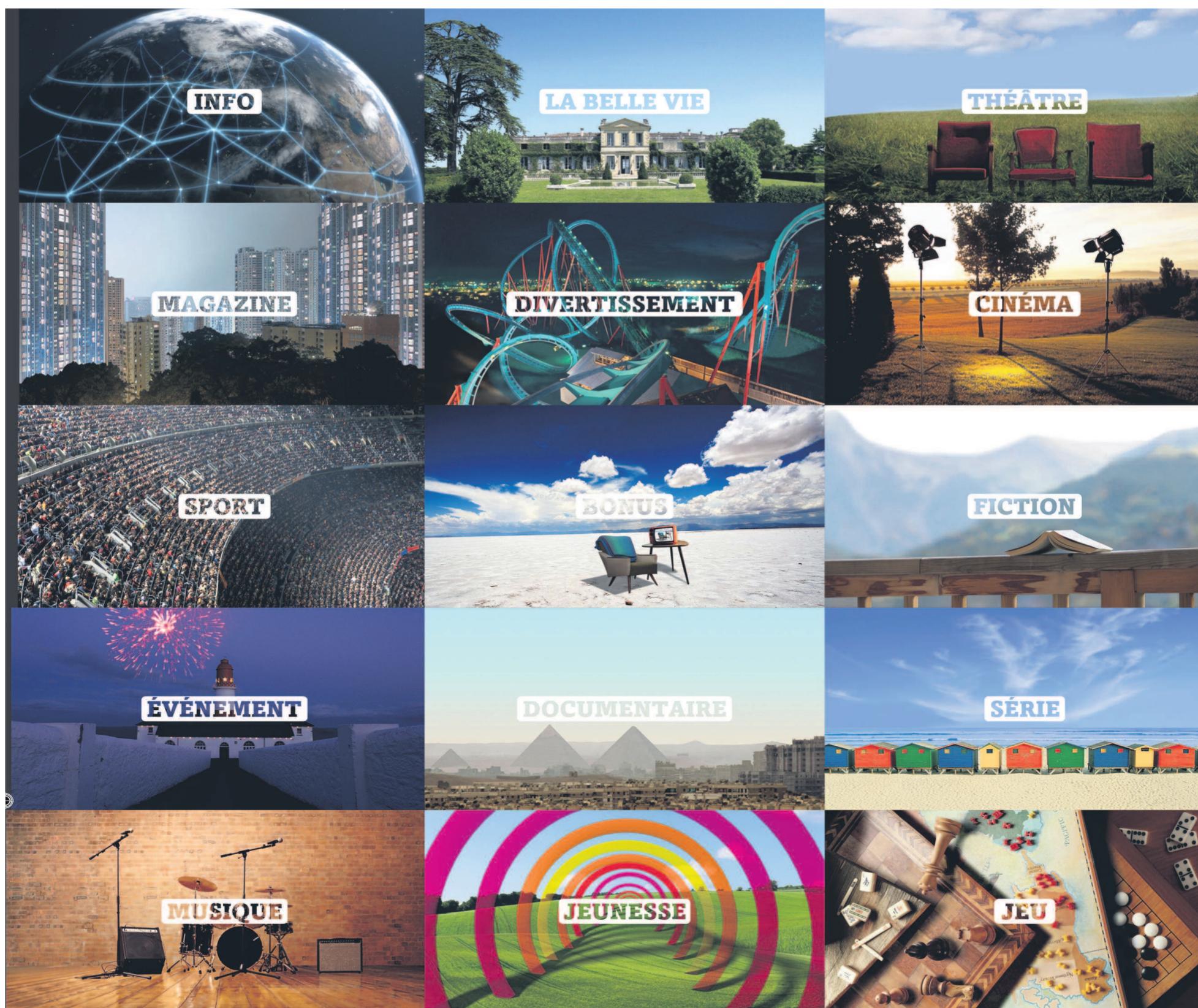
Il a par ailleurs remercié le ministre pour le réajustement du calendrier qui a facilité l'effectivité des examens au Congo en général et à Pointe-Noire en particulier.

haitant bonne chance à tous les candidats qui, après les mathématiques, devraient se pencher tour à tour sur la dictée-questions, l'expression écrite, les calculs rapides, les questions de cours et les arts plastiques.

Soulignons, en outre, qu'après la ronde des centres d'examen de

Mvou-Mvou, de nombreux élèves sont optimistes et se voient déjà au collège l'an prochain. « J'ai 11 ans, je vais avoir mon CEPE parce que j'ai bien travaillé », a déclaré Wil-sève Fardhel Koutala, candidat au centre de 8 février après l'épreuve des mathématiques.

Charlem Léa Legnoki



TV5MONDE AU CONGO ET PARTOUT DANS LE MONDE

**INFO, MAGAZINE, DOCUMENTAIRE, CINÉMA,
FICTION, SÉRIE, THÉÂTRE, ÉVÈNEMENT, JEUX,
MUSIQUE, SPORT, DIVERTISSEMENT, JEUNESSE.**

TV5MONDE est disponible en clair sur SES 5 et E 16A et sur le bouquet TNT de Digital Radio Télévision

tv5mondeplusafrique.com

TRANSPORT AÉRIEN

Le Congo et le Luxembourg signent un accord de coopération

L'ambassadeur du Congo auprès du Benelux, Roger Julien Menga, et le ministre du Développement durable et des Infrastructures du Luxembourg, Claude Wiseler, ont signé lundi 24 juin un accord relatif aux services de transport aérien entre les deux États.

L'accord est l'aboutissement de négociations engagées dès le mois de mars dernier entre le Congo et le Luxembourg. Il prévoit la mise en place de sept vols passagers ou cargo par semaine entre les deux pays pour les compagnies aériennes désignées par chacun des

États. Les autorités luxembourgeoises ont désigné deux compagnies de fret opérant notamment pour les services de courrier express, Cargolux et West Air Luxembourg, pour sa part le Congo a choisi la compagnie nationale Ecair. L'accord signé comprend en outre un volet formation organisé par l'Agence luxembourgeoise de sécurité aérienne à Luxembourg.

L'accord signé entre le Congo et le Luxembourg fait suite à un accord du même type signé fin 2012 entre le Luxembourg et le Gabon,

qui avait permis à la compagnie Cargolux d'avoir un meilleur accès au ciel gabonais. Au moment de cette signature, la compagnie luxembourgeoise se félicitait de ce que cette incursion gabonaise allait lui donner l'assise régionale nécessaire pour s'implanter plus facilement à Brazzaville et à Kinshasa. C'est aujourd'hui chose faite. La compagnie Cargolux entend s'ancre sur le continent Africain et vise également à s'installer au Nigéria et en Afrique du Sud.

Rose-Marie Bouboutou

DÉVELOPPEMENT

« L'enseignement supérieur doit jouer un rôle moteur en Afrique », selon Anaté Kouméalo

Du 20 au 22 juin à Lomé (Togo), le Réseau ouest et centre africain de recherche en éducation (Rocare) a organisé deux ateliers régionaux de formation en méthodologie de la recherche en vue d'améliorer les politiques ainsi que les pratiques éducatives et de développer l'expertise dans la région.

Le premier atelier, organisé dans le cadre de la huitième édition du programme des subventions pour la recherche en éducation, visait à donner aux jeunes chercheurs responsables des équipes lauréates, les armes méthodologiques en recherche qualitative en vue de leur permettre de réali-

ser un travail exempt de lacunes et de produire des rapports de recherche de qualité. Le second atelier était destiné aux enseignants-chercheurs et administratifs du réseau issus de huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, dont le rôle est de former un vivier de formateurs seniors susceptibles d'accompagner les jeunes chercheurs dans leurs recherches. Le coordinateur national du Rocare au Togo, Dzek Amévigbé, estime que la formation des jeunes doctorants en matière de recherche a eu un impact bénéfique pour le Togo.

La directrice de cabinet du ministère togo-

lais de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Anaté Kouméalo, a expliqué que les facteurs influant sur la façon dont l'enseignement supérieur peut jouer sur la croissance économique et les services à la communauté varient d'un pays à l'autre, mais l'évidence de son impact sur la croissance économique et sur la réduction de la pauvreté est aujourd'hui indéniable. « *L'enseignement supérieur doit donc jouer un rôle moteur dans nos pays, si nous voulons prospérer dans une économie mondiale où le savoir est devenu un facteur stratégique* », a-t-elle affirmé.

N.Nd.

BASSIN DU CONGO

Un immense potentiel hydroélectrique sous exploité

La Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) a élaboré des scénarios pour des grandes infrastructures hydroélectriques dans le bassin du Congo.

La commission reconnaît que le potentiel hydroélectrique est démesuré et sous exploité alors que les besoins sont énormes au sein de la population. Une attention particulière a été accordée au projet Inga.

L'hydroélectricité a été reconnue comme source d'une énergie écologique (sans émission de gaz à effet de serre). Elle a l'avantage de n'être pas chère, d'être stockée et de s'adapter aux effets dus aux changements climatiques. De l'avis des experts, l'Afrique dispose d'un véritable potentiel même si l'électrification des villages et villes reste extrêmement faible à travers tout le continent et particulièrement en Afrique centrale. Pour asseoir les projets, la volonté politique est indispensable. L'exemple de l'Éthiopie reconforte la CICOS dans ce processus de bonne gestion des ressources d'eau à travers l'hydroélectricité notamment.

À propos de l'Éthiopie, un rappel a été fait sur la conférence internationale intitulée « stockage de l'eau et développement de l'hydroélectricité », organisée à Addis-Abeba. Elle avait rassemblé plus de 800 participants dont deux experts de la CICOS. La session 6 « Afrique centrale : potentiel et plans de développement » avait été le sujet d'une des 19 sessions qui avaient duré quatre jours. Au cours de cette session, la CICOS avait présenté un exposé appelant à l'élaboration des infrastructures.

Guillaume Ondzé

ENVIRONNEMENT

Réunion régionale à Douala pour sauver le lac Tchad

Organisées par la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), les assises qui se sont tenues du 19 au 21 juin à Douala, capitale économique du Cameroun, sur le thème « Diplomatie scientifique et culturelle : synthèse sur les ressources transfrontalières en Afrique, cas d'étude du lac Tchad », visaient à trouver les voies et les moyens pour sauver le lac. Le lac Tchad est passé de 25 000 km² à 2 500 km² en cinquante ans. Le rétrécissement du lac serait dû aux effets conjoints des changements climatiques, en l'occurrence la poussée du désert, et de la pression démographique. La disparition totale du lac Tchad constituerait « *un véritable drame humain* », a déclaré le représentant du ministre camerounais de l'Eau et de l'énergie, Pierre Marie Ngnike. « *Les guerres de demain seront les guerres de l'eau ou pour l'eau* », a ajouté Alex Blériot Momha, un responsable de la CBLT.

Cette réduction des eaux du lac est déjà source de mouvements migratoires, ayant des impacts sur le plan agricole, halieutique et faunique. « *Mieux vaut prévenir les conflits que d'avoir à les gérer* », a déclaré le professeur Mama Plea.

Parmi les solutions pour sauver le lac Tchad, les experts ont évoqué le transfert des eaux du fleuve Oubangui en vue de transformer l'offre hydraulique du lac, avec la participation financière de la communauté internationale.

Les participants ont également débattu de l'hydropolitique concernant les différends liés à l'eau, les règlements des conflits et les bénéfices de la coopération sur les bassins internationaux.

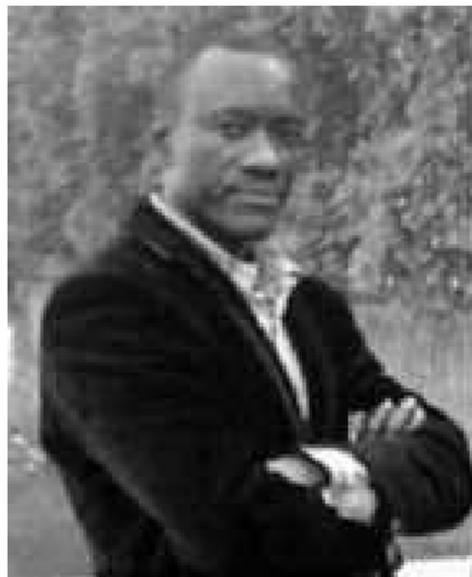
Noël Ndong

FRANCE

La communauté congolaise de Lyon se mobilise après le meurtre d'Eugène Boussoukou

Le corps du Congolais âgé de 44 ans, égorgé et portant la trace de coups de couteau, avait été découvert le 10 mars dans son appartement du 3^e arrondissement de Lyon. Le forfait aurait été commis en février par un homme que la victime avait hébergé. L'enquête se poursuit pour établir les circonstances exactes du drame. Au Congo, la famille attend toujours le rapatriement du corps.

Inquiets de ne pas avoir de nouvelles de leur fils installé à Lyon depuis dix ans, les parents d'Eugène Boussoukou, au Congo, avaient contacté un de ses proches résidant à Paris, qui avait à son tour demandé à un ami lyonnais de rendre visite à Eugène Boussoukou. C'est le 10 mars que l'émissaire, accompagné de la police, découvre, au rez-de-chaussée de la rue Antoine-Charial, dans le 3^e arrondissement de Lyon, le corps d'Eugène Boussoukou en état de décomposition avancé, recouvert d'un tapis. Les faits connus à ce jour révèlent une rencontre qui aurait tourné au drame. « Une histoire bien triste au dénouement tragique mettant fin à sa généreuse existence », témoigne Cédric François Mpindy, président de l'Association des Congolais du Grand



Eugène Boussoukou

Lyon. « La maison d'Eugène Boussoukou était ouverte à toutes les personnes qu'il rencontrait lors de ses sorties. Il était à l'image de l'ouverture prônée par l'abbé Pierre, à savoir ouvrir sa porte aux sans-logis. Jusqu'au jour où, hélas, courant février, le drame a surgi à l'issue d'une ultime rencontre avec un demandeur d'asile d'origine arménienne dans un nganda lyonnais », explique l'un des re-

présentants de la communauté congolaise. Selon toute vraisemblance, la victime aurait partagé un repas dans l'appartement avec son bourreau. Eugène Boussoukou aurait, semble-t-il, demandé à son invité de partir. Ce dernier aurait refusé de quitter les lieux. Les deux protagonistes se seraient disputés puis en seraient venus aux mains, se battant jusqu'à ce que mort s'ensuive. Le légiste chargé de l'affaire a établi que la mort remontait au mois de février, constatant la gorge tranchée et relevant l'impact de sept coups de couteau sur le corps de la victime.

Lors de la rencontre de la diaspora à Lyon le 22 juin, Édith Laure Itoua, chef du département des Congolais de l'étranger, a exprimé toute son indignation et a demandé que justice soit faite. Elle a indiqué qu'elle se chargeait de trouver rapidement

une solution pour le rapatriement du corps d'Eugène Boussoukou, et s'est dite prête à s'impliquer personnellement pour faciliter certaines démarches, y compris consulaires.

L'Association des Congolais du Grand Lyon appelle également à la solidarité de tous ceux et celles qui pourraient aider la famille du défunt. Eugène Boussoukou laisse deux enfants mineurs.

Association des Congolais du Grand Lyon
39, avenue Georges-Courteline - 69100 Villeurbanne

Ulrich Gadois : 06 16 33 81 10

Compte bancaire : Crédit Mutuel

Code banque : 10 278 - Code guichet : 07 314 - Numéro de compte : 00020451901 - Clé RIB : 60

Marie Alfred Ngoma

DÉVELOPPEMENT

Falou Samb : « L'Afrique ne commerce pas assez avec l'Afrique. Il faut revoir la chaîne de valeurs »

Le directeur exécutif de l'Agence africaine de coopération et d'information pour le commerce international, Falou Samb, a invité, le 21 juin, l'Afrique à mutualiser ses forces pour parvenir à l'intégration de son économie en donnant une valeur ajoutée aux matières premières.

« Il n'y a pas de synergie entre la production agricole du continent et l'industrie de transformation », a-t-il souligné, prenant l'exemple de la Suisse qui « bénéficie beaucoup plus du cacao au détriment du paysan ivoirien ». Il a appelé à renverser la situation afin de « capter les sources de génération de valeur ajoutée ». Il a préconisé « une politique industrielle et agricole adaptée aux réalités africaines »

dance. L'Afrique participe à hauteur de 3 % au commerce mondial. Une part qui reste très marginale « tout simplement parce que l'Afrique ne commerce pas assez avec l'Afrique » a fait remarquer Falou Samb, avant d'appeler « à revoir la chaîne de valeurs pour arriver à une spécialisation du travail par zones, en vue de parvenir à une économie d'échelle » au niveau continental.

Macky Sall craint que l'Afrique vende toutes ses terres

« Notre continent risque de vendre ses terres à d'autres pays plus riches et à des multinationales qui vont y développer l'agriculture », a déclaré le président sénégalais, Macky Sall, président du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (New Economic Partnership for Africa's Development - NEPAD), à l'issue du sommet du G8 qui s'est tenu en Irlande. Macky Sall s'exprimait sur les transactions foncières en Afrique. Il a indiqué que les terres devaient être équitablement partagées et servir au développement.

Il soutient que le continent est doté d'avantages lui permettant de faire face à la compétition. Il plaide pour qu'ils soient réunis afin de créer une synergie et de parvenir à l'objectif de mettre en place une zone continentale de libre-échange d'ici à 2017, rappelant le Plan d'action de Lagos et d'autres initiatives conçues pour favoriser l'intégration économique du continent.

Noël Ndong

IN MEMORIAM

27 juin 2012- 27 juin 2013

Voici un an jour pour jour que monsieur Mathieu EBOSSO a été arraché à notre affection, son souvenir demeure inoubliable.

En cette date commémorative, les enfants, neveux, nièces, la famille et tous ceux qui lui ont connu et aimé, ont une pensée pieuse pour lui. Implorons la miséricorde de Dieu, pour que l'âme de Mathieu Ebosso, repose en paix.



REMERCIEMENTS

À la suite du décès de Jean Claude Mavougou « La Pirogue », le 25 mai à l'hôpital général de Loandjili à Pointe-Noire, Alphonse Mouissou Pouati et famille, Robert Poaty et famille, les enfants et la veuve Mavougou Julie, remercient tous ceux qui les ont assistés et soutenus pendant cette épreuve. Leurs remerciements s'adressent tout particulièrement à la Mairie de la ville de Pointe-Noire, à la direction générale de la Marine marchande, à la présidence du Rassemblement de la majorité présidentielle, pour les aides substantielles et leur soutien.

Le Seigneur a donné, le Seigneur a repris. Nous rendons grâce à Dieu



Mathiace Bockou, Maurice Sibissa, Prosper Nkouka, Denise Saboukoulou, Madeleine Bassoka et toute la famille Ki-Vimba Ngori remercient les collègues, amis, connaissances et la légion de Marie de la paroisse Saint-Pierre Claver de Bacongo, de leur soutien multiformes lors du décès de leur sœur, mère et grand-mère Christine Bounkouta, survenu le 12 juin au village Diba dans le district de Mbanza Ndounga, département du Pool. Qu'ils trouvent ici l'expression de leur profonde gratitude.

Que son âme repose en paix.

REMERCIEMENTS

Christelle Gatsono Ikobo, présidente fondatrice de l'association « Amis de Sassou N'Guesso », pour la nouvelle espérance, remercie chaleureusement le Médiateur de la République, Hilaire Mouthault, de l'avoir aidé à solder sa dette de loyer (6 mois).

ARTISANAT

Joséphine Madiela valorise le raphia

En se spécialisant dans la broderie sur raphia, Joséphine Madiela met à l'honneur ce tissu traditionnel typiquement congolais.

« Le raphia est notre tissu ancestral, traditionnel qui se fait à base des palmacées que l'on tisse, il est notre ressource », a précisé l'artiste. Après une formation de trois mois en Chine en 2012, par le biais du ministère de l'Artisanat, Joséphine Madiela, qui est à la fois peintre et vannière, décide d'utiliser le raphia comme outil de travail afin de le mettre en valeur. Cette récente formation en broderie sur différents tissus, notamment le satin, le nylon, le coton et la soie, a permis à la brodeuse de pousser son imagination plus loin. C'est ainsi qu'aujourd'hui, Joséphine Madiela coud et transforme le raphia en tableaux brodés, en chemises, jupes et ensembles. « Ce n'était pas facile de broder sur le raphia, cela m'a pris des jours et des jours pour y arriver », a-t-elle avoué, avant d'annoncer qu'elle



allait tenter une nouvelle technique avec des pagnes africains. En vue de transmettre son talent

et son expérience à la jeunesse congolaise, l'artiste sollicite le soutien du gouvernement congolais

dans l'accomplissement de cette tâche. Sans sponsor ni local, Joséphine Madiela lance un appel à

L'artiste au travail

toute personne qui pourrait l'aider à vulgariser ce tissu au plan national et international. « Les jeunes veulent bien apprendre, mais je n'ai ni local ni matériel », a-t-elle prévenu. Par ailleurs, elle exhorte les Congolais à ne pas avoir de préjugés sur ce textile. « C'est un tissu traditionnel que nos pères, nos ancêtres portaient et continuent d'utiliser », a-t-elle ajouté. Ancienne étudiante à l'école de peinture des Beaux-arts de Poto-Poto, Joséphine Madiela a exposé dernièrement au Palais des congrès lors du Salon international des inventions des produits de l'industrie et de l'artisanat, qui s'est tenu du 28 au 31 mai 2013. À cette occasion, elle a reçu le Prix d'encouragement pour la femme inventeur. Elle participe souvent aux expositions organisées par l'Agence nationale de l'artisanat. Que réserve-t-elle pour le Salon des artisans qui se déroulera le 28 juillet à Brazzaville ? Rendez-vous dans un mois.

Rosalie Bindika



TRACTAFRIC MOTORS
Congo

A Tractafrique Motors Corporation Company





HYUNDAI NEW THINKING.
NEW POSSIBILITIES.

SANTA FE GL 7 places assises

- Moteur essence 4 cylindres en ligne (2,4 litres / 177CV)
- Boîte de vitesse manuelle 6 rapports + marche arrière
- 7 places assises configurables à volonté
- Radio CD/MP3 avec 6 haut-parleurs, etc.

A PARTIR DE

17.250.000

FCFA HTVA*

POINTE NOIRE:

Bd Président Marien NGOUABI
Tel : +242 06 665 40 30 / Tel2: +242 05 521 31 32
Email : advmotors@sho-congo.com

BRAZZAVILLE:

Bd Edith Lucie Bongo
Tel : +242 06 665 40 30 / Tel2: +242 05 095 15 51
Email : advmotors@sho-congo.com

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Une nouvelle résolution pour éradiquer les violences sexuelles

Adopté à l'unanimité, le pacte reconnaît la responsabilité des gouvernements de défendre les droits de l'homme et l'État de droit dans leurs pays respectifs.

La résolution 2106 initiée par le Royaume-Uni et portant sur l'éradication de la violence sexuelle en zone de conflit a été votée sans conteste au Conseil de sécurité de l'ONU. Profitant de son statut actuel du président du Conseil en ce mois de juin, le Royaume Uni a, par le biais de son ministre des Affaires étrangères, fait part de ses préoccupations en cette matière. Ce nouveau Protocole international se veut l'expression de l'engagement de la communauté des Nations à combattre ce fléau qui décime les populations surtout en Afrique. La résolution impose aux gouvernements de défendre les droits de l'homme et l'État de droit et prône, par ailleurs, une collaboration étroite entre la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies pour les violences sexuelles en zones de conflit et les pays concernés. Elle reconnaît également qu'une investigation et une documentation efficaces sur la violence sexuelle en zones de conflit sont essentielles pour la traduction en justice des auteurs et au recours à la justice par les survivants.

Pour William Hague qui parlait au nom de son gouvernement, il est temps que l'ONU s'implique dans l'éradication du viol et de la violence sexuelle utilisés comme arme de guerre « pour détruire des vies, déchirer les communautés et atteindre des objectifs militaires ». Il s'est dit préoccupé par le sort des victimes dont la majorité des survivants n'ont jamais reçu de justice, d'appui ni de reconnaissance depuis plusieurs années, voire des décennies. Ces hommes et ces femmes violés continuent à porter la honte et la stigmatisation dans leurs milieux de vie, a laissé entendre le diplomate britannique indigné par le fait que les auteurs de ces barbaries en sont quittes. Et William Hague de préciser que « si la communauté internationale ne se penche pas sur cette culture d'impunité, des millions d'autres femmes, enfants et hommes pourraient bien être soumis au même traitement abject aujourd'hui et dans les conflits à venir ».

En tirant la sonnette d'alarme, William Hague croit avoir atteint la corde sensible des dirigeants du monde appelés, maintenant ou jamais, à conjuguer leurs efforts en vue de sauver des vies et de changer le cours des événements dans tous les continents. Enfin, il a salué les efforts du gouvernement congolais qui a marqué son engagement à lutter contre ce fléau par un communiqué conjoint signé avec l'ONU.

Alain Diasso

FORÊTS DU BASSIN DU CONGO

La RDC et le Congo parmi les pays signataires des licences « Autorité nationale »

Les autres signataires sont la République centrafricaine (RCA), le Cameroun et le Gabon.

Cinq États du bassin du Congo ont signé les licences « Autorité nationale » leur permettant d'assurer la mise à disposition d'images satellites aux porteurs de projets demandeurs sur leur territoire. Cet engagement officiel rend possible l'utilisation des images et des services à valeur ajoutée qui y sont associés par les administrations, les institutions publiques, les organisations non gouvernementales et, de façon générale, toutes les entités impliquées dans la gestion durable de la forêt en Afrique centrale.

La RDC, la République du Congo, la RCA, le Gabon et le Cameroun bénéficieront également de ces images qu'ils pourront utiliser éventuellement comme un outil d'aide à la décision pour la planification et la gestion des forêts, les travaux d'inventaire et la cartographie forestière, bref pour la gestion durable des forêts. La démarche s'inscrit dans le cadre du processus de Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (Redd+).

Un communiqué de l'Organisation de la presse africaine indique à cet effet que les enjeux de ce programme financé par l'Agence française pour le développement sont considérables, puisque les forêts du Bassin du Congo représentent 22% du couvert forestier mondial et constituent un réservoir de carbone de plus de cinquante-six gigatonnes. « Leur gestion durable, en plus d'être essentielle dans la lutte contre le changement climatique, offre des perspectives économiques importantes dans le développement de la filière bois des pays d'Afrique centrale », a-t-il précisé.

Jeannot Kayuba

OOPÉRATION SUD-SUD

Le secteur privé marocain en quête de débouchés pour ses exportations

La ville de Kinshasa est retenue comme l'une des trois étapes de la 7^e caravane de l'export qui devrait s'étendre du 23 au 29 juin.

Un séminaire organisé, le 12 juin, par le Centre de promotion des exportations (Maroc Export) a permis aux hommes d'affaires d'approcher les marchés africains avant le lancement proprement dit de la 7^e caravane qui atteint pour la première fois l'Afrique de l'Est à travers trois pays, en l'occurrence le Kenya, la République démocratique du Congo et la République du Congo. La moyenne de visite par étape est d'une journée et demie par pays. Il s'agit d'un événement qui mobilise les opérateurs de secteurs aussi divers que l'électricité, l'électronique, les technologies de l'information et de la communication, les bâtiments et travaux publics, l'agroalimentaire, les produits de la mer, la pharmacie, le tex-

tile et le secteur financier.

Sur le plan des records, l'on est passé de 69 à 120 participants entre la sixième et la septième édition. 48% des opérateurs viennent pour la première fois à la caravane. D'où l'intérêt manifestement grandissant pour cette activité. En effet, ces arrivants parmi les opérateurs s'activent dans des secteurs importants, notamment les bâtiments et travaux publics, l'électricité, l'électronique, l'agroalimentaire et l'industrie pharmaceutique. Après l'analyse des résultats des quatre dernières éditions, il se dégage plusieurs enseignements : 28 prospects touchés par les opérateurs, 20% des prospects suivis de devis et d'offres commerciales et 20% des prospects chauds suivis d'une commande ferme. À Kinshasa, il est prévu la visite des sites industriels et technologiques pour aider les hommes d'affaires à découvrir l'éco-

nomie locale. Même pour ces déplacements, l'on projette aussi une évaluation. Toutefois, la RDC reste malgré tout assez mal cotée si l'on se réfère à la présentation quelque peu inquiétante des points forts et points faibles pour chaque pays visité. Certes, l'on fait état des potentialités disponibles tant en terres arables et richesses minières qu'en population. Cependant, les principales faiblesses épinglées sont l'instabilité politique dans l'est du pays, les infrastructures défectueuses et le manque de transparence conduisant à une désaffection des donateurs internationaux. Mais rien n'est perdu car dans les rencontres B to B prévues, l'essentiel est de préparer les arguments et d'explorer des pistes de synergie inter et intra sectoriels, ont fait remarquer les organisateurs.

Laurent Essolomwa

CIRCULATION ROUTIÈRE

La CNPR déterminée à utiliser du matériel de la nouvelle technologie

Dans le cadre de la sécurité des routes, la ville de Kinshasa sera notamment dotée dans l'ensemble de trois cent vingt-six panneaux d'arrêts de bus.

La Commission nationale de prévention routière (CNPR) s'est dite déterminée à moderniser la circulation routière dans le pays. Cela, avec l'utilisation du matériel de sécurisation de la nouvelle technologie. Pour le président national de la CNPR, Willy Vale-Manga, qui l'avait indiqué le 24 juin, « aucune route ne sera muette ». Cela signifie, à l'en croire, qu'aucune route du pays ne sera sans signaux. Dans cette décision, la CNPR s'est résolue de rendre fluide la circulation notamment sur les avenues de la ville Kinshasa dont la plupart ont été modernisées.



Le passage clouté et les signalisations sur le Boulevard du 30 juin

Willy Vale-Manga a également insisté sur la poursuite du programme de vulgarisation et de sensibilisation des usagers de la route sur le respect des abris-bus et des panneaux des arrêts de bus en cours d'implantation sur les grandes

artères de la ville-province. Il a aussi noté que ces travaux visibles dans la ville se font en prévision de la mise en circulation des nouveaux bus commandés par le gouvernement.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA

La RDC attend 130 millions de dollars du Fonds mondial

Les discussions sur ce fonds à orienter dans la lutte contre la pandémie durant les trois prochaines années sont en cours, à en croire le chargé du projet RDC de cette institution financière internationale.

Le secteur de la santé vient d'être reéquipé avec cette nouvelle dotation du Fonds mondial de l'ordre de 130 millions de dollars. C'est le chargé de projet RDC de cette institution financière internationale qui l'a annoncé dans la foulée le lundi dans la foulée de la conférence nationale sur les maladies sexuellement transmissibles et le VIH-sida qui se tient à Lubumbashi. Ce montant servira à renforcer la lutte contre le VIH-sida durant les trois prochaines années. Mark Troger, représentant du Fonds en RDC, a indiqué que son institution est à même d'augmenter le volume de cette

manne financière si des garanties lui sont présentées en termes d'une bonne gestion de ce financement. La RDC, a-t-il laissé entendre, devra établir des priorités claires dans ce secteur afin de motiver de nouveaux investissements. La liberté de décider de l'utilisation et de l'affectation des ces fonds est accordée à la RDC qui devra, par ailleurs, se conformer aux principes fondamentaux qui régissent la gestion des projets du Fonds mondial. Il s'agit notamment de la transparence à toutes les étapes du processus qui va de la soumission des propositions à la mise en œuvre du projet, la représentation des acteurs non gouvernementaux dans l'exécution des projets et la participation des communautés locales.

L'on croit savoir que ce financement accordé au pays permettra à la RDC d'engager des études afin de se do-

ter des données fiables concernant la prévalence du VIH-sida. Déjà à l'ouverture de la deuxième conférence nationale sur la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et le VIH-sida à Lubumbashi, le ministre de la Santé a laissé entendre que le pays ne dispose pas des données dans ce domaine et que sur la carte mondiale, il était absent. Les dernières statistiques disponibles datent de 2007 avec une prévalence de 1,3 %. Des données contestées par les institutions internationales spécialisées en raison des faiblesses constatées dans la méthodologie suivie. L'on croit savoir que les gestionnaires de ce fonds en feront bon usage et que la transparence sera de règle pour éviter au pays l'opprobre occasionné dernièrement par la mauvaise gestion des fonds de l'Itie.

A.D.

FINANCEMENT DES PME

Les banques appelées à communiquer suffisamment sur leurs produits

La recommandation a été formulée à l'issue du forum « Accès sur le financement » qui s'est tenu le 22 juin à l'Université protestante au Congo.

Organisé par le Fonds pour l'inclusion financière (FPM), le forum portant sur l'accès au financement s'est érigé en un cadre de contact et de dialogue entre, d'une part, les entrepreneurs des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et, d'autre part, les institutions financières, les services de formation des entrepreneurs ainsi que les bailleurs de fonds. Les discussions ont été axées sur quatre thèmes essentiels, à savoir « S'évaluer pour s'améliorer; Savoir choisir ses produits financiers, Le droit des clients dans les institutions financières et S'adapter à l'Ohada ».

Bénéficiant de l'appui du Pnud, l'Usaid et l'Agence française de développement, ce forum a facilité l'échange entre les entrepreneurs et les institutions financières ; la formation des entrepreneurs dans divers domaines et le marketing des produits financiers disponibles à travers des stands érigés à cet effet. « Grâce à une expertise avérées sur la plan technique et des produits de financement adaptés. Même si les actions se limitent aux institutions, l'objectif est plutôt de favoriser l'accès des PME aux finances d'une finance responsable en leur offrant une occasion de s'informer », a expliqué Jean-Claude Thétika, directeur général du FPM. Selon lui, ce forum était un des moments des plus

importants pour la marche de l'économie du pays et pour l'amélioration des conditions de la population.

Comme a rappelé le numéro un du FPM, non seulement les MPME jouent un rôle important dans l'économie du pays en tant que première source de revenu pour les ménages (60%) et premier employeur du pays ; mais aussi leur développement constitue une question de portée nationale et susceptible d'apporter des solutions pour des milliers des Congolais.

À l'issue des échanges en atelier, les participants ont formulé des recommandations très pertinentes après avoir pris conscience de l'importance du bilan dans l'amélioration de la gestion de leurs entreprises, tout en prenant en compte l'auto-éva-

luation comme un outil important de gestion des petites et moyennes entreprises.

Profitant de l'occasion, les entrepreneurs ont appelé les banques à faire connaître leurs produits afin de leur permettre de faire un choix judicieux. Ce qui leur permettrait d'évaluer leurs capacités avant de s'engager dans un processus de crédit, tout en reconnaissant que la mauvaise compréhension de la pratique du taux d'intérêts constitue une source d'ennuis.

Aussi l'action de promouvoir les produits bancaires permettraient-ils également aux entrepreneurs de connaître les droits garantis par les institutions financières en faveur de leurs clients. Les entrepreneurs ont aussi jugé important de faire une distinction nette entre les patri-

moines personnels et ceux de leurs entreprises ainsi que l'intégration des Sarl au système de l'Ohada. En faisant le bilan de la deuxième édition de ce forum, la RDC entreprise, institution de renforcement des capacités des MPME, a noté que sur 279 participants, 37% étaient des femmes et 124 des MPME dont 16 ont pu obtenir des crédits, 44% ont amélioré leurs capacités d'autofinancement, 23% ont amélioré leur compréhension de la TVA et 13 ont compris l'importance de la formalisation et se sont formalisées.

Il y a lieu de rappeler que les deux premières éditions ont été organisées par la coopération financière allemande (KfW) qui a laissé la baton au Fonds pour l'inclusion financière (FPM).

Gypsie Oïssa Tambwe

POLIOMYÉLITE

Plus de seize millions d'enfants attendus pour la vaccination

La campagne de masse sera couplée à la supplémentation en vitamine A, au déparasitage au mebendazole et à l'enregistrement des naissances à l'état civil.

La première phase du programme élargi de vaccination contre la polio en faveur du bien-être des enfants dont l'âge varie entre zéro et cinquante-neuf mois se déroulera au 11 au 13 juillet sur toute l'étendue du territoire national. Cependant, les enfants de six à cinquante-neuf mois seront supplémentés en vitamine A. Ceux âgés de douze à cinquante-neuf recevront le mebendazole pour éliminer les vers intestinaux. Tandis que ceux qui sont nés dans les nonante jours seront enregistrés à l'État civil dans cent dix-sept zones de santé sur les cinq cent quinze que compte la RDC.

Au total, 16.316.185 enfants de moins de cinq ans seront vaccinés contre la poliomyélite. Pour la vitamine A, 1.726.581 enfants de six à onze mois recevront les capsules de cent mille unités, tandis que 14.589.605 enfants de douze à cinquante-neuf mois seront supplémentés grâce aux capsules de deux cent mille unités. Quant au déparasitage au mebendazole, il prend en compte les enfants de douze à cinquante-neuf mois dont le nombre est estimé à 14.589.605

Cette campagne se déroule dans un contexte on ne peut plus favorable, caractérisé par dix-huit mois d'absence de détection du poliovirus sauvage, étant donné que le dernier cas a été notifié en décembre 2011 dans la zone de santé de Lusangi, au sud de la province du Maniema. En outre, les indicateurs de surveillance sont satisfaisants au niveau du pays. Obligé d'assurer le maintien de cette situation, le Programme élargi de vaccination organise cette campagne pour augmenter l'immunité collective afin de diminuer les risques de réinfection et la nécessité de renforcer les acquis à travers la vaccination de routine, les activités de vaccination supplémentaire dans les zones à risques et la surveillance renforcée.

Pour la réussite de cette campagne, le ministère de la Santé publique invite les parents à présenter leurs enfants aux agents de santé qui passeront de porte à porte pour vacciner leurs enfants contre la polio et les protéger contre cette maladie dont les conséquences sont irréversibles. En outre la vitamine A renforce l'immunité et la résistance contre les infections. Elle stimule la croissance physique et mentale, intervient dans la vision et la protection des affections oculaires ainsi que dans la fabrication des globules rouges pour la mobilisation des réserves hépatiques du fer.

Le déparasitage au mebendazole protège les enfants contre les vers intestinaux et les anémies. L'enfant doit le recevoir tous les six mois. Les parents ayant les enfants nés dans les nonante jours devront les faire enregistrer à l'État civil pour qu'ils reçoivent la nationalité congolaise et qu'ils soient reconnus comme enfants de leurs parents.

G.O.T.

LOTÉRIE

La Sonal adhère à un jeu transfrontalier

Africamillions regroupe actuellement les loteries de six pays africains dont le Congo Brazzaville, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Kenya, la RDC et le Sénégal.

La Société nationale des loteries (Sonal) a encore diversifié son portefeuille de jeux, en lançant, en collaboration avec cinq autres loteries africaines, un nouveau jeu transfrontalier, Africamillions. Le lancement officiel de ce produit a eu lieu le 25 juin, au cours d'une conférence de presse organisée au salon Virunga de l'hôtel Memling à Gombe.

Dans la présentation du nouveau jeu, l'administrateur-directeur général (ADG) de la Sonal, Jean-Marie Emungu, a noté qu'Africamillions est un jeu simple et accessible à tous. « Africamillions défie les frontières sociales et géographiques, proposant un loto où chacun a la chance de gagner le méga jackpot de trois cents millions de francs congolais (FC) mis en jeu chaque semaine pour une mise de cinq cents FC pour une grille jouée », a-t-il souligné. L'ADG de la Sonal a aussi soutenu que le tirage au sort de la combinaison gagnante de ce nouveau jeu, qui se fera en France, sera l'occasion d'un rendez-vous diffusé chaque samedi sur la télévision nationale. Le principe de ce jeu est celui d'un bulletin à remplir et une série de numéros à choisir. Il suffira



L'ADG de la Sonal, Jean-Marie Emungu, et l'ADGA, Marie-Louise Ikpoli

donc de choisir cinq numéros sur une grille de quarante cinq et deux numéros « étoile » sur huit et de remplir le bulletin de jeu Africamillions disponible dans les points de vente Sonal.

Tenir ses engagements

Avec ce nouveau produit, Africamillions, la Sonal, par son ADG, a réaffirmé sa volonté de poursuivre ses engagements sur les projets à caractère social. « La mise en œuvre de ces projets et les implications économiques se feront avec toutes les ressources locales au profit des populations de la RDC », a appuyé Jean-Marie Emungu. Cette détermination affirmée par l'ADG de la Sonal rentre, à l'en

croire, dans le cadre de la mission confiée à cette société par le législateur. Jean-Marie Emungu a, dans cette optique, regretté le foisonnement des jeux de hasard, des casinos et autres loteries qui ne répondent pas aux prescrits de la loi, avec des risques de ruiner des populations et de blanchiment des capitaux sales. Il a, à cet effet, lancé un appel à l'État en vue de garantir la sécurité publique et de mettre ainsi la Sonal dans les dispositions de remplir son objet social ou sa mission. Dans le cadre de ce nouveau jeu, quatre mille six cents points de vente proposeront à la vente Africamillions dans toute l'Afrique.

Lucien Dianzenza

CYCLISME

Clain Médéric plane sur le Tour du Congo

Le coureur français d'origine réunionnaise a successivement remporté quatre étapes du Tour international du Congo en s'appropriant le maillot jaune.

Depuis la deuxième étape, Clain Médéric dicte la loi sur la première édition du Tour cycliste international du Congo. Deuxième lors de la première étape entre Matadi et Songololo derrière le Rwandais Emmanuel Rudahunga, le cycliste de l'Hexagone - qui court sous les couleurs d'une équipe congolaise du Katanga - a finalement imposé sa marque sur le tour. Il a remporté coup sur coup toutes les étapes depuis.

Et le 23 juin, il a fini encore premier de la cinquième étape, longue de 65 km entre la localité de Kimpengi et la ville de Kikwit dans la province du Bandundu. Le Rwandais Émile Bintuninana a franchi l'arrivée à la deuxième position suivi de l'Ivoirien Fofana Issiaka. Premier des coureurs congolais,



Clain Médéric, maillot jaune du Tour international du Congo

Dukua Bumba, comme à la précédente étape, a terminé cette cinquième étape du Tour international du Congo (avec le thème de l'Unité et

de la paix) à la quatrième place, avec derrière lui le Congolais de Brazzaville Nzuzi Mtemo. Naturellement, le Français Clain Médéric a ravi le maillot

jaune au Rwandais Emmanuel Rudahunga, vainqueur de la première étape. Le Rwandais Émile Bintuninana est deuxième au classement général suivi de son compatriote Emmanuel Rudahunga.

Rappelons que la quatrième étape entre Bukanga Lonzo et Kenge, longue de 45 km, a été remportée par le Français, talonné une fois de plus par Émile Bintuninana. Pour la majorité des coureurs, surtout ceux venus de l'Afrique de l'Ouest, les collines à grimper sont la plus grande difficulté du Tour international du Congo. Pour mémoire, c'est le Premier ministre Matata Ponyo qui avait donné le coup d'envoi du premier tour cycliste du Congo le 19 juin à Matadi dans la province du Bas-Congo. Une foule de gens a assisté au départ de plus d'une soixantaine des coureurs venus de la France, de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Togo, etc.), de l'Ouganda, de la Tanzanie, du

Rwanda, du Congo Brazzaville et naturellement de la RDC.

Selon le Premier ministre Matata Ponyo, ce tour répond au souci du gouvernement d'améliorer l'image de la RDC à l'étranger. Pour réussir le pari de l'organiser en cette période de basse conjoncture économique, la Fédération congolaise de cyclisme a fait appel aux moyens de l'État qui reste le principal sponsor du sport en RDC. Le Tour du Congo se court sur une distance de 900 km dans les provinces du Bas-Congo, du Bandundu et de la ville de Kinshasa. Pour réussir l'organisation de cette course cycliste appelée à redorer l'image de la RDC, le gouvernement a mobilisé un million de dollars américains et recouru à l'expertise du Français Francis Ducreux, promoteur des tours cyclistes dans des pays africains. Il est venu apporter son soutien à la Fédération congolaise de cyclisme que dirige Sylvestre Montayo.

Martin Enyimo

DIVISION 1

La Linafoot sévira contre les incidents du match V.Club-DCMP

Plusieurs blessés et des dégâts matériels considérables, c'est le bilan des graves incidents survenus lors du derby de Kinshasa entre V.Club et DCMP.



Échauffourées entre policiers et supporters à la sortie du stade des Martyrs

De graves incidents sont survenus lors du match remis de la troisième journée du championnat national de football, le 23 juin, au stade des Martyrs, entre l'AS V.Club et le Daring Club Motema Pembe. Au lendemain de cette rencontre, la Ligue nationale de football (Linafoot) attend le rapport des officiels pour prendre des sanctions. Mais elle souligne que la rencontre est arrivée à son terme. « Ces incidents doivent être sanctionnés. Les coupables doivent être poursuivis. Les dégâts sont considérables et les auteurs ne doivent pas être impunis. Nous avons eu dix-huit cas en urgence au niveau du centre de la Médecine des sports, des cas des blessures très graves. Un cas de fracture au niveau de l'avant-bras d'un jeune homme de 17 ans », a déclaré le secrétaire national de la Ligue nationale de football (Linafoot), Raphaël Essabe.

Qualifiant des très regrettables ces troubles, il a noté que cela a laissé un goût amer par rapport au spectacle fourni le dimanche par les deux équipes. Raphaël Essabe a aussi stigmatisé le comportement de l'arbitre du Congo Brazzaville Serge Tsoumou. Pourtant, a-t-il fait remarquer, la linafoot a recouru à un arbitre étranger pour éviter des protestations de la part des clubs qui accusent les officiels congolais d'être partiaux au profit d'une équipe.

« C'est très regrettable que nous arrivions à cette situation surtout au niveau des arbitres étrangers que nous avons appelés dans le souci d'éviter les arbitres accusés de tendance. On croyait bien faire, dommage que ça n'a pas été le cas. Il faut être sincère, il faut être honnête, ça n'a pas été le cas. Nous sommes vraiment passés à côté de ce qu'on pouvait prévoir », a ajouté Raphaël Essabe.

Plusieurs blessés graves ont été enregistrés au centre de la Médecine des sports, à l'issue de cette rencontre, a indiqué le Dr Mathieu Matusina.

M.E.

FESTIVAL « 100% BREAK DANCE »

Le groupe Rennie Harris puremovement déjà à Kinshasa

« Le break dance pour la préservation environnementale » est le thème retenu pour cette troisième édition qui se déroulera le 13 juillet.

Selon Cinardo Kivuila, organisateur de l'évènement, le thème a été retenu pour les cinq prochaines années. « Au bout de cinq ans, nous souhaitons faire de chaque breaker un ambassadeur de l'environnement. Qu'il soit en mesure de parler des questions environnementales partout où il sera », a-t-il fait savoir aux Dépêches de Brazzaville.

Les quatre artistes du groupe Rennie Harris se rendent à Matadi ce 26 juin jusqu'au 3 juillet afin d'animer des ateliers de formation au profit d'une vingtaine de breakers de cette partie du pays, a indiqué Cinardo Kivuila, organisateur du festival « 100% break dance ». De retour à Kinshasa, ils animeront également, le 8 et 12 juillet, des ateliers avec des breakers de la ville de Kinshasa. Du 9 au

11 juillet, les artistes américains animeront un atelier spécial pour les cinq groupes qui prendront part au festival, à savoir Spiritual Dance et Under Force Crew de Kinshasa ; Poker Money de Kisangani ; Pro Dance de Matadi et Raie dance de Lubumbashi. Le groupe Rennie Harris puremovement a été créé en 1992 par le Dr Lorenzo (Rennie) Harris. C'est une compagnie de danse hip-hop dont l'objectif est de préserver et de diffuser de la culture hip-hop à travers des ateliers, des cours, l'histoire du hip-hop, des conférences-démonstrations, des résidences à long terme, des programmes de mentorat et des spectacles publics. Le festival « 100% Break dance » a pour objectifs spécifiques d'amener les breakers au professionnalisme en leur offrant des formations avec des professionnels venus de l'étranger; de créer des rencontres entre breakers kinois et étrangers ; de permettre aux breakers de se faire connaître via



Les membres du groupe Rennie Harris puremovement

les médias auprès du public kinois et étrangers via notamment le site www.eventsrdc.com; d'inciter les breakers à travailler sur des projets solides afin de les présenter au pays et sous d'autres cieux ; de permettre aux breakers, mis à part les figures connues du break, d'être capable d'incorporer dans leur chorégraphie, le style de danse typiquement congolais pour les promouvoir; de faire du Break dance une discipline responsable.

Patrick Kianimi



**AMBASSADE DE FRANCE
AU CONGO**

L'ambassade de France au Congo informe ses correspondants qu'à compter du jeudi 20 juin 2013 à 8 heures, les numéros d'appel de son standard téléphonique changent.

Il convient à compter de cette date de composer les numéros suivants :
05.361.24.06 ou 05.361.24.07
ou 05.361.24.08 ou 05.361.24.09

MUSIQUE

Lancement de l'album « Qui tue qui ? » de G7 international

À l'occasion d'une conférence de presse animée le 21 juin dans la ville océane, Zara Umporio, instrumentiste, chanteur et chef de l'orchestre G7 international, a présenté ce nouvel opus.

L'album est composé de 16 titres dont deux featuring avec la grande chanteuse du Congo démocratique, Mbilia Bel, et le groupe ivoirien Magic Système. Il contient des titres comme : Conseil, Un jeu d'amour, Zoulou Ntoto, Toi et Moi, Fidel Bidié, C'est la fête, Zua nga ... Produit par KIC production, une nouvelle maison de production basée à Brazzaville, l'album est exclusivement distribué par la maison DRTV international. Disponible en CD et DVD, il est vendu 1 000 FCFA (500 FCFA prix de gros), « du jamais vu au Congo » selon bon nombre de

Ponténégrins. « Le DVD vendu actuellement contient 6 clips. Les fanatiques auront le DVD en intégralité dès que nous aurons tourné les clips des autres chansons », a expliqué Zara Umporio. Répondant à la polémique sur le prix de vente de l'album, jugé scandaleux, il a souligné : « La raison de ce prix est que nous voulons aider le consommateur à se procurer nos produits et aussi lutter contre la piraterie. Avec ces prix, les pirates seront obligés de vendre l'album original », a-t-il déclaré, avant d'appeler les artistes congolais à s'unir et se respecter afin de « faire évoluer la culture dans le pays au lieu de se jeter des peaux de bananes à tout moment ». La conférence de presse, animée par Ludovic Abia, président de l'association des

chroniqueurs et animateurs de musique du Congo, a connu la présence d'Euloge Mouamba, représentant de la maison KIC production, ainsi que de plusieurs artistes venus soutenir leur confrère. Il s'agit entre autres de Sambadio, Achille Mouebo, Yves Saint Lazare, Guy-Guy Fall, Fondé Crépino et Figaro. *Qui tue qui ?* s'ajoute aux trois précédents albums de Zara Umporio et l'orchestre G7 international, à savoir *À qui la faute*, *Arrêt cardiaque* et *Réanimation*. Pour la promotion de l'album, Zara Umporio prévoit des concerts dans les trois grandes villes du Congo à savoir : Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie à partir du mois d'août, ainsi que dans d'autres localités du pays. Mbilia Bel devrait participer à ces concerts.

Lucie Prisca Condhet

FESTIVAL

Pointe-Noire accueille les comédiennes en juillet

La deuxième édition du Festival international d'expression féminine (FIEF) se déroulera du 26 au 28 juillet 2013. Organisé par la compagnie Issima, dirigée par la comédienne Germaine Ololo, ce festival fait la promotion du talent artistique de la femme.

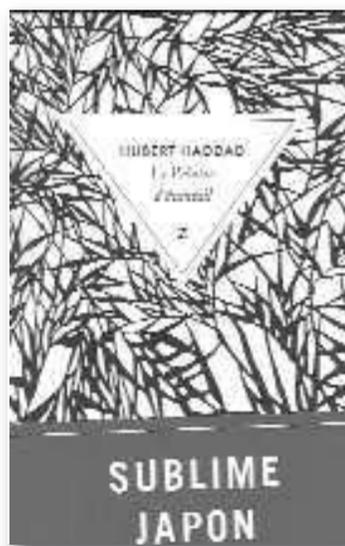
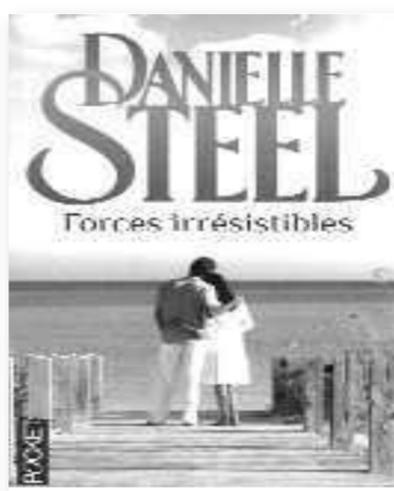
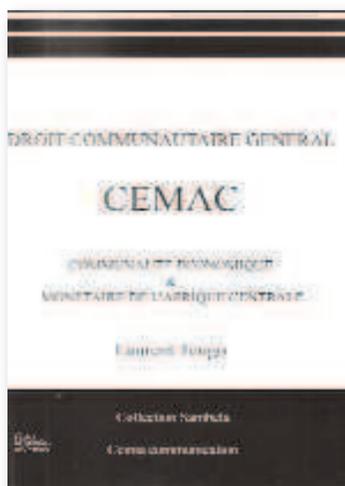
Pendant trois jours, les troupes et comédiennes venues du Congo, de la République démocratique du Congo, du Burkina Faso et de France vont se produire dans les diffé-

rents lieux de spectacles de Pointe-Noire. Outre des représentations théâtrales, le FIEF sera également un grand moment de partage à travers des ateliers de formation, des rencontres professionnelles et des expositions. La première édition du FIEF, en 2004, avait regroupé les comédiennes de Brazzaville, de Kinshasa et de Pointe-Noire. Germaine Ololo et Astrid Mamina, de la compagnie Utafika de Kinshasa, avaient joué en duo le spectacle « Au-delà du voile de Shi-

mane Benaïssa ». Un spectacle qui enchantait les amoureux de l'art de Molière à l'ex La Pagode et à Sueco. La compagnie Issima, initiatrice du projet, est une plateforme associative née du besoin de renforcer l'initiative culturelle enracinée dans l'informel, l'inexpérience et l'amateurisme. Aussi, œuvre-t-elle pour mettre en avant les connaissances acquises par tous les acteurs de l'univers artistique.

Hervé Brice Mampouya

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



RÉFUGIÉS RWANDAIS AU CONGO

Le gouvernement met fin au statut de réfugié pour les ressortissants du Rwanda

Dans une déclaration rendue publique le 24 juin à Brazzaville, les autorités congolaises ont fait savoir qu'elles décidaient de retirer ce statut aux Rwandais accueillis au Congo en 1997 suite aux conflits inter ethniques qui, en 1994, s'étaient soldés par un génocide.

Le Congo avait reconnu la qualité de réfugié prima facie à quelque 12 000 personnes qui avaient fui la guerre dans leur pays. Entre 2003 et 2011, plusieurs réunions tripartites (Congo-Rwanda-HCR) avaient été organisées dans la perspective de la cessation du statut de réfugié des ressortissants rwandais. Et pas plus longtemps que les 17 et 18 juin derniers, une réunion consacrée à ce sujet et regroupant les délégations rwandaise et congolaise s'était tenue à Brazzaville. « En application des conclusions de ces rencontres d'une part, et de celles de la réunion d'évaluation de la straté-

gie globale sur la mise en œuvre de la clause de cessation tenue les 17 et 18 avril 2013 à Pretoria, en Afrique du Sud, d'autre part, le gouvernement de la République du Congo déclare la fin du statut de

quitté le Rwanda entre 1958 et 1994.

Les options ouvertes au libre choix des réfugiés sont : le rapatriement volontaire ; la demande d'exemption à la clause de cessation ; et la demande d'intégration lo-

tion du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés en République du Congo, conserveront la protection du gouvernement congolais sous le statut de réfugié jusqu'à la notification par

mentionnées, le texte indique qu'ils « seront soumis à l'application des dispositions prévues par la loi fixant les conditions d'entrée, de séjour et de sortie des étrangers en territoire congolais ». Pour ce faire, les autorités de la police et de la gendarmerie nationales congolaises ont été appelées, en toute circonstance, à collaborer avec le Comité national d'assistance aux réfugiés, en vue de l'application dans le respect des droits fondamentaux des personnes qui ont choisi le Congo comme terre d'asile.

Rappelons que la rencontre de Brazzaville sur la mise en œuvre de la clause de cessation du statut de réfugié des ressortissants rwandais vivant au Congo, avait été l'occasion pour le gouvernement congolais de rappeler à la partie rwandaise qu'il retirera à la date suscitée ce statut aux 8 404 Rwandais restés au Congo.

Nestor N'Gampoula

Une situation préoccupante au Tchad

« Le Tchad continue à s'associer au reste des pays pour apporter sa contribution et sa solidarité aux milliers de réfugiés dans le monde et à ceux qui sont sur son territoire, dont les défis de protection interpellent tous les acteurs humanitaires », a déclaré le 21 juin, à Ndjamena, le ministre tchadien de l'Intérieur et de la sécurité publique, Tchonai Elimi Hassan.

Tchonai Elimi Hassan s'exprimait à l'occasion de la Journée internationale des réfugiés dont le thème de cette année est : « Une famille déchirée par la guerre, c'est trop ». Il a exhorté la communauté internationale à œuvrer davantage en vue de contribuer à la réduction de la misère et des souffrances des réfugiés, des retournés, des déplacés internes et à faire en sorte que « des familles ne se déchirent

plus par la guerre et d'autres conflits par le fait de l'homme ». Depuis 2003, le Tchad accueille plus de 300 000 réfugiés soudanais du Darfour et plus de 60 000 réfugiés centrafricains, auxquels il faut ajouter des réfugiés d'autres nationalités. Le représentant au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), Aminata Gueye, a salué l'hospitalité tchadienne ainsi que l'effort des bailleurs de fonds. Le chef de la diplomatie tchadienne, Moussa Falki, a appelé au « soutien indispensable » des pays et des organisations pour faire face à la situation humanitaire préoccupante de ces réfugiés.

Les réfugiés aptes à travailler et diplômés n'ont pas accès à l'emploi, leur carte de réfugiés n'est pas reconnue par les institutions nationales.

Noël Ndong

réfugié, pour les ressortissants rwandais vivant sur son territoire à compter du 30 juin 2013 », souligne le texte. Il précise que cette décision s'applique aux personnes qui ont

choisi l'une de ces options, conformément aux procédures prévues par les services compétents en matière d'asile en collaboration avec la représenta-

tion des services habilités de la décision réservée à leur demande », ajoute la source.

Quant aux réfugiés qui n'exprimeront pas leur choix par rapport aux options sus-

VOLLEYBALL

Les candidats au cours international d'arbitrage attendus à Brazzaville

La capitale abritera du 12 au 21 juillet un stage à l'endroit des arbitres de la discipline qui aspirent au grade international.

Les arbitres candidats viendront, entre autres, de Palestine, d'Égypte, des Bahamas, du Maroc, du Rwanda, du Kenya, du Zimbabwe, du Nigéria, du Gabon et du RD-Congo. Les confirmations sont attendues sur la participation des autres pays.

Chaque pays participant présentera deux candidats nationaux reconnus par la Fédération internationale de volleyball (FIVB). Le Congo fera exception puisqu'en sa qualité de pays hôte, il aura cinq candidats. Ce cours d'arbitrage, qui sera animé par le chinois Jian Hui Sun et l'instituteur écossais Alexander James Steel, permettra aux candidats d'obtenir le diplôme international.

Les candidats seront ensuite soumis à un test en situation qui consistera à arbitrer un certain nombre de matchs afin de valider définitivement leur statut d'arbitre international. L'âge des candidats pour ce stage étant fixé de 25 à 41 ans. L'arrivée des délégations, pour cette formation organisée par la FIVB, est prévue le 10 juillet.

Rominique Nerplat Makaya

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Les qualifiés pour la prochaine étape sont connus

Le deuxième tour des préliminaires de la Coupe du Congo s'est disputé les 22 et 23 juin dans les différents stades du pays.

Les rencontres qui se disputaient en élimination directe ont vu l'US Saint-Pierre et les quelques favoris valider leur qualification pour la suite de la compétition. L'Union sportive Saint-Pierre de Pointe-Noire était la seule des dix-huit équipes qui disputent le championnat national d'Élite 1, à intégrer la compétition à cette étape. La lanterne rouge s'en est bien sortie en éliminant le TP Caïman sur un score de 2-0, pendant que V-Club, le plus grand absent du championnat national, écrasait Inter espoir sur un lourd score de 4-0.

Pigeon Vert l'a emporté devant le FC Africain 2-0 et TP Mokanda a eu raison de Pèlerin sur un score étri-

qué d'un but à zéro. À Brazzaville, l'équipe de Tout Puissant Mystère s'est inclinée lourdement 0-4 devant Ajax de Ouenzé.

Le Centre d'études et de sport la Djiri s'est imposé aux tirs au but 4-1, devant Étoile de Ouesso, après un score d'un but partout au temps réglementaire.

L'AS Béto a éliminé Académie de Diata sur un score de 2-1. C'est sur le même score que le FC Cas-saco a sorti de la compétition l'AS Gendarmerie, tout comme à Dolisie où l'AS Cheminots de Dolisie a battu US Bantou 2-1. Le Racing club Oualembo en a fait autant à Kinkala en écartant le FC Racing sur ce score identique. Olympic de N'kayi s'est qualifié pour la suite du tournoi en battant aux tirs au but Olympique de Mouyondzi sur un score de 7-6. Les deux équipes s'étaient sépa-

rées au temps réglementaire sur le score d'un but partout.

Saint-Michel de Loukoléla s'est imposé à Owando 3-0 devant Caïman de Mossaka. Le TP Mystère de Gamboma a dominé JSB sur un score étriqué d'un but à zéro. Étoile d'Impfondo a battu ASK du Pool 2-1. Le match Régie financière-Asia de Dolisie n'a pas connu son renouvellement le week-end à cause de l'obscurité. Les deux équipes étaient à égalité 10-10 aux tirs au but après un score d'un but partout au temps réglementaire. La prochaine étape verra les équipes du championnat national d'Élite rentrer en compétition en vue de succéder à l'équipe des Diables noirs, l'actuel vainqueur du tournoi. La finale de cette édition se jouera le 15 août à Djambala, chef-lieu du département des Plateaux.

James Golden Éloué